

13^e année · Nouvelle série

c.m.
revue mensuelle

N° 102

Mars 1982

Pierre Joye

**LES
TRANSFORMATIONS
DU MONDE
DU TRAVAIL**

Rosine Lewin

**LE PLAN
PALASTHY**

Jean Du Bosch

**LA CRISE
ET LES RAPPORTS
NORD/SUD**

Jean-Jacques Heirwegh

**LA LAÏCITÉ
ET L'ÉTAT**

Document

**DES MÉDECINS
POUR LA PAIX**

Jacques Nagels

**DÉVALUATION :
INUTILE
ET INIQUE**



**cahiers
marxistes**

La profondeur de la crise, la complexité des problèmes qu'elle pose en Belgique et dans le monde rendent indispensable l'échange d'idées et d'expériences entre progressistes.

C'est une des raisons d'être des CM.

Dans cet esprit, la revue publie des documents authentifiés, des débats à plusieurs voix, ainsi que des textes qui n'engagent que leur auteur. Leur objectif est le même : stimuler réflexion et action.

Sommaire

Jacques Nagels

**La dévaluation : inflationniste et déflatoire ;
inutile et inique**

p. 1

Pierre Joye

Les transformations du monde du travail

p. 14

Rosine Lewin

Le plan Palasthy

p. 22

Jean Du Bosch

La crise et les rapports Nord/Sud

p. 26

Jean-Jacques Heirwegh

Questions sur la laïcité et l'Etat

p. 33

Document

**Des médecins appellent : mieux vaut prévenir que guérir ...
la guerre nucléaire**

p. 37

En diagonale — Le volet social du rapport Spitaels

p. 40

— Débat sur l'Ordre des médecins

p. 41

— Action culturelle :

première réponse à Jacques Moins

p. 43

En revues — Socialisme

p. 45

— Contradictions

p. 45

— Critique politique

p. 46

— Bulletin de la F.A.R

p. 47

Dessin de couverture : Jo Dustin. Pages intérieures : Peter Schupisser.

Comité de patronage :

Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville, Jean Terfve •

Comité de rédaction :

Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Claudine Cyrès, Augustin Duchateau, Pierre Ergo, Serge Govaert, Jean-Jacques Heirwegh, Pierre Joye, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Christine Renard, Claude Renard, Christian Vander-motten, Jean-Paul Vankeerberghen, Benoît Verhaegen.

Rédacteur en chef : Rosine Lewin

Secrétaire de rédaction : Pierre Ergo

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

Dévaluation : inflationniste et déflatoire ; inutile et inique

Dans la « Communication gouvernementale » présentée par le Premier ministre à la Chambre le 23 février dernier, on invoque « les déséquilibres fondamentaux » pour justifier la dévaluation du F.B. S'agit-il de causes profondes ou de symptômes d'une crise ?

En deuxième lieu, la dévaluation présentée comme fatale et inévitable, était-elle inéluctable ?

En troisième lieu — et nous nous attarderons sur cet aspect-là — quelles seront ses conséquences sur les prix intérieurs, sur les exportations, sur la consommation, sur les investissements, sur l'emploi...

1. CAUSES PROFONDES ET SYMPTÔMES

Les fameux déséquilibres auxquels l'économie belge est confrontée sont incontestablement graves. Nul ne le conteste. Il s'agit :

1°) d'un déséquilibre sur le marché de l'emploi avec 450.000 chômeurs complets, soit plus de 11 % de la population active et s'il fallait prendre en compte les chômeurs partiels, les C.S.T., les prépensionnés, etc., nous arriverions à 16-17 % de la population active ;

2°) d'un déficit des finances publiques qui oblige l'Etat à emprunter de façon considérable aussi bien sur le marché intérieur que sur le marché extérieur (rien que la Dette extérieure s'élève à 400 milliards) ;

3°) d'un déficit de la balance des opérations courantes des paiements.

Ces déséquilibres constituent des éléments d'un *diagnostic*, le relevé de symptômes — certes exacts et certes pathologiques — mais ils ne sont pas *explicatifs* des causes. Pour expliquer les causes, il faudrait se poser un autre jeu de questions : Pourquoi ce taux de chômage croissant ? Pourquoi ce déficit des finances publiques — du niveau 9 de l'échelle de Richter ? Pourquoi cette accélération du déficit de notre balance commerciale qui vogue au niveau de 6 à 7 Beaufort ?

Ces problèmes sont posés depuis de longues années. Ils se sont accentués, mais *leur nature est analysée* depuis bien longtemps. Sans retourner à l'étude de Lamfalussy sur « L'investissement et la croissance dans les économies développées : le cas de la Belgique » où l'accent a déjà été mis — en 1961 — sur le vieillissement des structures industrielles, il convient de rappeler l'existence

— du rapport Godeaux — groupe d'étude mis en place le 16 juillet 1976 par M. Tindemans — chargé d'examiner les moyens de lutter contre le chômage structurel ;

— du rapport Van Houtte relatif au déficit des finances publiques (1976) ;

— du rapport Maldague consacré à l'inflation (1975).

A l'origine,

il y a le dépérissement de branches industrielles et le véritable démaillage du tissu industriel — qu'on pourrait « remailler » *soit dit entre parenthèses* par des initiatives industrielles publiques qui combleraient les « trous » et redonneraient cohérence à notre base productive ;

il y a les désistements des sociétés multinationales que, *soit dit entre parenthèses* on a alléchées de façon fort imprudente et qu'on laisse s'enfuir aujourd'hui de façon fort légère ;

il y a une épargne nationale importante — j'y reviendrai — qui au lieu d'être investie à l'intérieur de nos frontières, ruisselle par mille canaux vers le reste du monde — et qu'on pourrait, *soit dit entre parenthèses* contraindre à rester en Belgique ;

il y a le contenu inadapté de nos exportations — trop de semi-produits, trop peu de biens « progressifs » et surtout trop peu de « grande exportation » ainsi que la dangereuse concentration géographique de celles-ci vers quelques partenaires commerciaux — *soit dit entre parenthèses* : le contenu du panier d'exportation est fonction de la production de biens manufacturés qu'une conversion industrielle planifiée nationalement et régionalement aurait pu agencer ;

il y a la sous-estimation du marché intérieur qui *soit dit entre parenthèses* pourrait être relancé par la mise en place d'un autre modèle de consommation qui donnerait priorité au chauffage urbain, aux moyens de transports en commun, à l'épargne d'énergie, au respect de la nature et des sites.

Mais la crise n'est pas qu'économique, elle est aussi institutionnelle, morale et sociale.

Crise institutionnelle d'abord qui pourrait depuis vingt ans. Au Nord, une nouvelle bourgeoisie flamande, atlantiste, chevillée au grand capital américain et allemand, s'affirme de plus en plus. Au Sud, une bourgeoisie certes plus liée au terroir, mais déclinante et sans perspectives : elle préfère depuis longtemps l'accumulation des plaisirs au plaisir de l'accumulation. Le compromis institutionnel dont elles se sont finalement accommodées ne pouvait que constituer un carcan étriqué qui étouffe toute émancipation régionale.

Crise morale ensuite issue de la perception diffuse, inconsciente mais profonde que la société capitaliste et la civilisation bourgeoise ne

possèdent plus ce qui confère à une formation historique sa vitalité : la capacité de projeter l'avenir, de s'ouvrir sur une perspective générale, de donner des réponses positives aux grands problèmes de l'heure. Crise sociale enfin où l'insécurité d'existence ne touche plus seulement les travailleurs du secondaire. Elle concerne les employés du tertiaire, les jeunes, les intellectuels, les chercheurs, des franges de professions libérales et des indépendants... même les fonctionnaires du secteur public. Or, l'insécurité est génératrice de résignation, d'angoisse, de réflexes d'autodéfense. Elle peut compromettre la solidarité des travailleurs au profit d'un individualisme ou d'un corporatisme sans issues à long terme.

C'est donc bien l'ensemble de ces facteurs qui explique la crise et donc aussi les fameux déséquilibres fondamentaux dont question plus haut. Dès lors, seule une gamme de réformes structurelles, tant économiques qu'institutionnelles, peut s'attaquer aux causes profondes de la crise. Sans celles-ci, la crise s'approfondira... et un coup d'Etat monétaire ne résoudra pas les déséquilibres réels. Au contraire, seul le taux de profit sera redressé et les autres objectifs proclamés — plein-emploi, relance, stabilité des prix, équilibre extérieur — ne seront que très partiellement réalisés.

Il ne faut donc pas confondre causes et symptômes de la crise... sinon on pourrait en arriver à guérir une rougeole en mettant de la crème sur les boutons.

2. LA DÉVALUATION : INÉVITABLE ?

Même en acceptant le raisonnement qui précède, on pourrait invoquer « la fatalité ». On pourrait dire : quelle que soient les causes, les déséquilibres sont tels qu'il fallait dévaluer. On pourrait prétendre que le déficit des opérations courantes de la balance des paiements est tel — 200 milliards en 1981 — qu'il fallait dévaluer. On pourrait ajouter : la pression sur le F.B. a atteint un tel niveau que pour le défendre, il fallait l'amputer.

Voyons cette argumentation de plus près.

Certes le solde négatif des opérations courantes avec l'étranger n'a fait que croître depuis 1976. En 1980, il atteignait 152 milliards et en 1981 : 200 milliards. Il y a donc encore eu aggravation. Sa principale cause en 1981 est le renchérissement du prix des produits énergétiques : le « deuxième choc pétrolier » intervient pour 70 milliards. Si on en fait abstraction, les transactions courantes se sont quelque peu améliorées en 1981. Il ne faut pas en être trop fier : cette amélioration est due principalement au fléchissement du P.N.B. qui s'est répercuté par une croissance moins forte des importations. Quoi qu'il en soit — sauf nouveau choc pétrolier peu vraisemblable en 1982 — on prévoyait déjà fin 1981 indépendamment de la dévaluation (1) — un redressement des paiements courants en 1982. En soi, la situation des opérations courantes de la balance des paiements devenait donc moins préoccupante en 1982 qu'en 1981.

(1) D.U.L.B.E.A., Service statistique de Bruxelles, n° 62, novembre 1981 et I.R.E.S., Service de conjoncture, décembre 1981.

2.1. La pression sur le F.B.

Mais il y avait évidemment autre chose que la communication gouvernementale recouvre d'un voile pudique, voile malheureusement qui masque la réalité. Il s'agit des *opérations en capital du secteur privé* qui s'est soldé par une sortie nette de plus ou moins 180 milliards en 1981, dont la plus grande partie (100 milliards) est constituée par des avoirs en devises détenues par des résidents belges. En clair, il s'agit de comptes à vue ou à terme en \$, en D.M., en F.S., etc. détenus par des « ménages » et des « entreprises » situés en Belgique. Pas n'importe quel ménage évidemment puisque le placement à terme en devises ne se fait qu'à partir d'un demi-million. Ce qui rend cette opération particulièrement choquante, c'est que le secteur privé place ses fonds à l'étranger — et touche naturellement des intérêts substantiels ainsi qu'une prime d'appréciation de la devise dans laquelle ces fonds sont placés — pendant que le Trésor, donc l'Etat belge, doit emprunter à l'étranger. Par conséquent, une partie des 290 milliards que l'Etat a dû emprunter en devises en 1981 provient des fonds du secteur privé belge placés à l'étranger. Par conséquent, puisqu'il faudra rembourser ces sommes en devises avec des F.B. dévalués, c'est l'Etat qui transférera « la prime à la spéculation » aux ménages et entreprises belges qui ont placé leurs fonds à l'étranger ainsi évidemment qu'aux autres détenteurs de dette publique belge libellée en devises.

Il faut dire que tout cela ne manque pas de piquant. Un piquant atteignant les 180 milliards en 1981 et donc presque aussi important que le solde négatif des opérations courantes. Quand on comprend ce mécanisme, on comprend aussi l'infinie discrétion qui l'entoure.

La Banque Nationale qui, elle, savait tout cela — elle le décrit aux pages 20 et 21 de son dernier rapport — a donc eu raison de s'opposer à la dévaluation. Elle savait que la balance des opérations courantes allait se redresser en 1982. Elle savait que c'était des mouvements de capitaux privés qui déstabilisaient le F.B. et que dévaluer constituait à moyen terme un encouragement à l'exportation de capitaux. Elle savait que ses réserves monétaires étaient encore très importantes — de l'ordre de 2,5 fois le montant de la dette extérieure de l'Etat — même si elles avaient été entamées en 1981.

Le coup d'Etat monétaire aura donc été perpétré sans concertation avec le principal intéressé : le gestionnaire des réserves monétaires du pays et subsidiairement le caissier du Trésor. Depuis la deuxième guerre mondiale, il s'agit sans doute d'une première dans notre histoire monétaire mettant en cause une vieille tradition libérale qui date de Frère-Orban et qui installait une sorte de dualité du pouvoir en matière monétaire, pour éviter précisément que le seul gouvernement prenne des mesures inconsidérées.

2.2. La mise hors jeu de la B.N.B.

La pensée néolibérale, qui s'affirme de plus en plus comme la doctrine du nouveau gouvernement, s'en prend frontalement aux Banques centrales. Guy Verhofstadt, nouveau président du P.V.V., déclarait récemment : « sur le plan monétaire, je suis partisan d'un système qui n'a encore jamais été réellement appliqué, je veux parler de la suppression de la Banque nationale et de la possibilité, pour les banques,

d'émettre de la monnaie ». (2) M. Verhofstadt ne veut pas être considéré comme un pape de la pensée néolibérale. Ses ratiocinations ne sont que l'écho de ce que claironnent des conseillers de Reagan, et les nouveaux économistes en France (H. Lepage, par exemple). Dans la volonté de « contraction de la sphère de l'Etat », est donc aussi présente l'intention de diminuer le rôle de la B.N..

La suppression d'une Banque centrale est tout simplement absurde parce que celle-ci remplit des fonctions vitales pour une économie : prêteur en dernier ressort, banque des banques, émission de monnaie fiduciaire à un cours légal, etc. Quand bien même on la détruirait... les banques elles-mêmes la recréeraient !

L'opposition entre les squales du gouvernement et la Banque nationale est également le reflet d'une contradiction plus profonde et plus ancrée dans la réalité économique et sociale de ce pays. D'une certaine façon, la B.N.B. — parce qu'elle est une vénérable institution héritière d'une longue tradition (fondée il y a 130 ans) — se soucie des intérêts du pays. Peut-être plus des intérêts d'une bourgeoisie « civique », que des intérêts de la classe ouvrière. C'est possible. Dans notre stratégie des alliances, on pourrait inclure l'alliance avec une bourgeoisie « civique » à savoir celle qui investit et qui crée de l'emploi « intra muros ». Nous partageons l'indignation de la Banque devant ces 180 milliards d'épargne nationale qui par mille canaux ruisselle vers l'étranger. Pour le grand capital transnational cet argument n'a pas de sens : l'argent n'a ni couleur, ni terroir.

Enfin, les méthodes utilisées par le gouvernement ressortent plus des charges à la hussarde que les voies de régulation feutrées et huilées prônées par la Banque. L'arme monétaire, la dévaluation ou la réévaluation, sont des instruments tellement puissants, aux effets tellement généralisés qu'il faut l'utiliser avec une infinie circonspection. C'est de là que découle l'obligation pleine de sagesse de la concertation entre gouvernement et Banque centrale. Ce gouvernement veut faire le « forcing », précipiter les choses, prendre des décisions à l'arraché... Comment, dans cette perspective, dialoguer sérieusement avec ceux dont on sait d'avance qu'ils ne partagent pas votre point de vue ? Cet état d'esprit exclut la critique. La stratégie du fait accompli — pouvoirs spéciaux contre les Chambres législatives, négation de la concertation avec les syndicats, absence d'accord préalable avec le Grand-Duché — se substitue à l'art de gouverner.

3. CONSÉQUENCES DE LA DÉVALUATION

On admet en général qu'une dévaluation est inflationniste, certes, mais qu'elle relance les exportations, freine les importations et stimule la croissance économique. Il se fait que « les règles générales » ne sortent plus leurs effets et que les économies occidentales ne répondent plus du tout aux mécanismes de fonctionnement « normaux ». Le déficit

(2) Interview publiée dans « Trends », 22 février 1982, page 25. Soit dit entre parenthèses : les économies marchandes et capitalistes occidentales ont vécu pendant des siècles sans banques centrales dont la création est historiquement assez récente : Banque de Suède (1668), Banque d'Angleterre (1694), Banque de France sous le Consulat, B.N.B. en 1852... Quant aux banques privées, elles « émettent monnaie » par le truchement des dépôts à vue (monnaie scripturale : plus de la moitié du stock monétaire).

de l'Etat peut être déflatoire; la dévaluation également. En stagflation, elle peut être déflatoire et inflationniste.

Cela ne doit d'ailleurs pas trop nous surprendre car, en vérité, la dévaluation prolonge et accentue la dépréciation du F.B. en 1981. En effet, en tenant compte de la pondération liée à la structure de nos importations, le F.B. s'est déprécié de plus ou moins 7 % en 1981, notamment à cause de l'appréciation du dollar et du rôle que joue le dollar dans les paiements internationaux. Cette dévaluation *de fait* n'a pas en 1981 relancé l'économie: le P.N.B. a reculé de 1,5 %, le chômage a augmenté... en fait, tous les déséquilibres fondamentaux se sont accrus. On nous dira: cette dépréciation du F.B. n'était pas soutenue par des mesures d'accompagnement. La réponse doit être nuancée: il n'y a pas eu de remède de cheval, néanmoins la modération salariale a été effective. Elle s'est d'ailleurs traduite par une amélioration de la compétitivité des entreprises belges de 1978 à 1981. Le moins qu'on puisse dire est que l'amélioration de la compétitivité n'a pas engendré les effets positifs souhaités.

Un autre enseignement qu'il faut tirer de la période écoulée est que l'impact de l'action « nationale » sur nos taux d'intérêt est marginale. En effet, la masse des liquidités injectées dans notre économie par le recours de l'Etat à l'emprunt extérieur et par les avances de la B.N.B. n'a pas diminué nos taux d'intérêt. Par conséquent, il est illusoire de croire que le redressement de la balance des paiements va baisser automatiquement nos taux d'intérêt. Ils sont nettement plus dépendants de la politique de Reagan que de la volonté du gouvernement belge.

Voyons maintenant quelles seront les incidences de la dévaluation-désindexation sur les principaux agrégats économiques.

3.1. Exportations et importations.

On ne peut pas dissocier l'influence de la dévaluation de celle de la pression sur les coûts salariaux. La dévaluation-désindexation a été notamment faite pour diminuer les prix des marchandises exportées et rendre ainsi nos produits plus compétitifs sur les marchés internationaux.

a. *Exportations et coût salarial.*

L'histoire économique enseigne que les pays les plus « performants » — la Grande-Bretagne avant la guerre 1914-1918, les USA de 1945 à 1968-1970 — battaient tous les records en matière de coûts salariaux. Certes, comparaison n'est pas raison et ce qui vaut pour de grandes nations ne vaut peut-être pas pour la Belgique. On peut rétorquer à cela qu'une comparaison internationale relative aux coûts salariaux par unité produite pendant une période où notre économie était en pleine expansion de 1967 à 1974 atteste que nos principaux concurrents du Marché commun — la RFA et les Pays-Bas — avaient comparativement la croissance salariale par unité produite la plus élevée — 9 % par an pour la RFA, 6,7 % par an pour les Pays-Bas et 6,6 % par an pour la Belgique — et en même temps la plus forte croissance de leur part de marché: de 15,5 % à 16,7 % pour la RFA, de 5,1 % à 6,1 % pour les Pays-Bas et de 5 % à 5,3 % pour nous. En revanche, les Etats-Unis d'Amérique qui ont vu pendant la même période — soit de 1967 à 1974 — leurs

coûts salariaux par unité produite décroître (— 0,6 % par an) ont rétréci leur part du marché mondial : de 22,1 à 18,5 %. (3)

Il n'y a donc pas de corrélation nécessaire entre coûts salariaux et part du marché mondial. Il est illusoire de croire que nos exportations vont être stimulées par la seule compression des coûts. Pour preuve supplémentaire, de 1978 à 1980, la Belgique a déjà, par rapport à ses principaux concurrents, le plus bas score en matière de croissance des coûts salariaux. En effet, si on compare la croissance des coûts salariaux belges à la moyenne de quatre pays du marché commun (RFA, France, Pays-Bas, Belgique), les positions relatives de ces différents pays se situent au niveau suivant : (4)

RFA	+ 1,3 %
France	— 0,6 %
Pays-Bas	— 2,0 %
Belgique	— 2,9 %

La Belgique a donc déjà l'augmentation salariale la plus basse par rapport à ses principaux concurrents et cela ne l'empêche pas de connaître une croissance du chômage, une croissance des faillites, une croissance du déficit commercial.

b. *Exportation et dévaluation.*

L'exportation constitue l'enfant chéri, choyé, adoré de toute dévaluation.

Quand la parité du F.B. diminue, les produits belges deviennent meilleur marché... par conséquent, les exportations belges vont conquérir les nouveaux marchés. Prudemment, le Premier ministre a précisé : pas tout de suite. Il y a des délais. Voyons ce raisonnement mécaniste et simpliste à souhait.

S'il était exact, l'inéquité de la dévaluation aurait également une dimension régionale. En 1977, la Flandre exportait 70 % de produits manufacturés ; la Wallonie 24 % et Bruxelles 6 %. Les chiffres de 1977 sont les derniers publiés par l'INS en 1981. Si la tendance de 1970 à 1977 se confirme, la part de la Wallonie en 1982 doit se situer à près de 20 %. En effet, les parts respectives en 1970 s'élevaient à 64 % pour la Flandre, 30 % pour la Wallonie et 6 % pour Bruxelles. Il n'est donc pas faux d'affirmer que le résultat escompté de la dévaluation sur les exportations bénéficiera à raison de 70 à 75 % à la Flandre.

Revenons au raisonnement. Une dévaluation de 10 % n'a qu'une incidence de plus ou moins 5 % sur les prix des exportations, parce que toute unité exportée contient plus ou moins 50 % de biens et services importés (matières premières, énergie, biens de capital fixe...). Ceci tempère déjà l'influence d'une dévaluation.

On pourrait s'imaginer que la proportion de biens importés va diminuer, puisque leurs prix se renchérissent et que nous produirions des substituts à l'importation. En règle générale, cet argument n'est pas sans fondement, du moins à moyen terme. Pour la Belgique sa pertinence est relative parce qu'une grande partie de nos importations sont

(3) U.C.L., Bulletin de l'I.R.E.S., n° 39-40, octobre 1977.

(4) Source : O.S.C.E.

par nature incompressibles : matières premières et produits énergétiques. D'autres sont devenus historiquement incompressibles : il s'agit aussi bien de tout un arsenal de biens de consommation durables que de biens de capital fixe. Nous ne produirons plus jamais ni de grands ordinateurs, ni de voitures, ni de camions, ni de tracteurs, tout au plus pouvons-nous les assembler. Et encore !

Si nous affinons la démonstration, nous voyons que lorsque l'exportateur est maître du jeu — nous reviendrons sur cet aspect ultérieurement — il a le choix entre deux stratégies : soit conserver ses prix anciens en devises, ce qui augmentera ses bénéfices ; soit conserver ses prix anciens en francs belges et ajuster les quantités vendues.

Le professeur E.S. Kirshorn qui a été un des premiers à préconiser la dévaluation (5) pour relancer l'emploi, avait mis en évidence ces deux stratégies. Pour que l'exportateur soit enclin à poursuivre la seconde voie, E.S. Kirshorn proposait « un impôt spécial, frappant lourdement la première stratégie et exonérant la deuxième... ». Le gouvernement n'ayant pris aucune mesure d'accompagnement de cette nature, l'exportateur belge aura tout loisir de choisir la première option.

L'exportateur belge est-il maître du jeu ?

On peut distinguer trois types de marchés.

1° L'exportateur belge n'a aucune influence sur le prix du marché mondial qui est fixé en devises, complètement en dehors de lui. Soit il se trouve comme une goutte d'eau dans un océan de vendeurs (6), soit le prix est réglementé. Par conséquent, sa marge bénéficiaire augmentera. A terme, ces nouveaux bénéfices peuvent certes être soit distribués, soit réinvestis. Encore faut-il que sa pension à investir soit suffisante. D'autres entreprises belges, jadis éloignées du marché parce que leur prix y étaient trop peu élevés, peuvent être enclines à exporter. Dans ce cas, la dévaluation augmente le volume des exportations.

2° L'exportateur belge a le choix décrit ci-dessus. Sa stratégie dépendra également d'un élément mal connu : l'élasticité des quantités exportées par rapport aux prix (7). Si cette élasticité est forte — tout dépend de la nature du marché — il peut avoir intérêt à diminuer ses prix.

3° L'élément « prix » n'est pas déterminant pour emporter l'affaire : la qualité du produit, le crédit à l'exportation, l'assurance-crédit, le service « après-vente », le marketing, etc., sont des éléments décisifs. La « grande exportation » — les ventes de machines-outils, d'usines « clefs sur portes », les « joint-ventures » — tombent dans cette catégorie.

En conclusion, on peut affirmer sans risque de trop se tromper que, toutes choses égales par ailleurs, la dévaluation aura certainement une incidence positive sur les marges bénéficiaires des entreprises exportatrices et que vraisemblablement elle aura une légère influence positive

(5) Articles dans « Le Soir » au printemps 1978 et plusieurs contributions dans « Trends ».

(6) On le dit, dans ces conditions, « price-taker ».

(7) Si le prix diminue de 1 %, de combien de pourcents augmentera le volume des exportations ?

sur la valeur des exportations, principalement sur les marchés très sensibles où l'élasticité prix/quantité est particulièrement élevée.

c. *Importations.*

Nous avons déjà noté qu'une grande partie des biens importés est incompressible. On continuera, par conséquent, à les importer. Le seul effet palpable sera une accentuation de l'inflation qui dépassera les deux chiffres en 1982. Même un réel blocage des prix de 2 à 3 mois, ne changerait pas la tendance : il y aurait rattrapage avant la fin de l'année.

S'il y a des « substituts à l'importation », la hausse des prix peut freiner le volume des importations : manger des pommes du pays au lieu d'oranges, préférer le Herve au Camembert, boire de la bière au lieu de vin, passer ses vacances au soleil de la mer du Nord plutôt que subir les pluies de la Costa del Sol, etc...

Quoi qu'il en soit, le volume des importations aura tendance à progresser moins vite que celui des exportations. La raison en est simple : la politique déflationniste du gouvernement accentuera encore la récession, donc le revenu national, donc les importations qui sont fonction de la croissance du P.N.B.

Dès lors, la balance des opérations courantes se redressera quelque peu... et poursuivra la progression qu'elle avait entamée avant la dévaluation.

d. *Les mouvements de capitaux.*

Puisque tous les mouvements de capitaux sont libres et licites, ils dépendent de la rémunération du capital. Celle-ci dépend à son tour du taux d'intérêt, des dividendes, de l'évolution attendue de la valeur du F.B., du \$, du D.M., etc.

Les multinationales et les grandes entreprises liées au capital transnational ne deviendront pas plus civiques en 1982...

Deux raisons semblent plaider en faveur d'un certain scepticisme.

Le capital transnational et les capitaux belges placés à l'étranger vont-ils avoir à nouveau confiance dans « l'économie belge » ? dans l'acier ? Dans le textile ? dans le verre ? Dans les papeteries ? dans les constructions navales ? dans l'assemblage des voitures ?

En outre, quand on a cédé une fois devant les spéculateurs, ceux-ci savent que la pression sur le F.B. est payante. Pourquoi ne recommenceraient-ils pas ? D'autant plus qu'ils savent parfaitement que le gouvernement voulait initialement une dévaluation de 15 %, puis 12 %, puis 10 %... et qu'il n'a obtenu que 8,5 %. Par conséquent, en accentuant la pression, ils pourraient encore obtenir quelques pourcents.

Telle est la voie des dévaluations en cascade ou de la sortie du serpent monétaire européen pour flotter librement à la baisse.

3.2. *Les investissements privés.*

La stratégie néolibérale est simple : « les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les investissements de demain procureront les emplois d'après-demain. »

Même si les coûts devaient être comprimés, même si la dévaluation se répercute sur les marges bénéficiaires des entreprises exportatrices, qui va forcer l'entrepreneur belge à investir en Belgique? Mener un cheval à l'abreuvoir est chose aisée... l'obliger à boire quand il n'a pas soif, est chose ardue. D'ailleurs beaucoup d'entreprises belges font encore des bénéfices substantiels... elles les placent ou investissent en Espagne, au Brésil, aux Etats-Unis, dans les pays-ateliers. Comment le néolibéralisme va-t-il forcer la main aux entrepreneurs alors qu'il prône le retour à la liberté économique sans frontières?

Il existe, certes, une stratégie alternative qui vise à modifier le panier et l'orientation de nos exportations, qui est axée sur le développement du marché intérieur au lieu de suivre la voie de l'obsession pathologique des exportations. Une stratégie alternative qui veut remailler le tissu industriel par le truchement de véritables initiatives industrielles publiques et non par des aides tardives octroyées sans filet à des canards boiteux dont les gestionnaires capitalistes ont déjà coupé les ailes. Une politique industrielle dont on organise le financement en drainant l'épargne stérile ou en fuite vers des investissements productifs. Une politique industrielle qui table tout autant sur la recherche théorique que sur la recherche appliquée et la recherche-développement, car il y a de moins en moins de recherche appliquée de pointe sans une recherche théorique préalable. Une politique industrielle qui s'appuie sur la satisfaction des besoins collectifs notoirement insatisfaits — logements sociaux, chauffage urbain, culture décentralisée — et dont le coût à long terme est faible.

Dans une optique keynésienne, l'investissement ne dépend pas tellement des profits, mais de la croissance du P.N.B. et des taux d'intérêt. Le revenu national va se tasser. Quant aux taux d'intérêt, nous ne les maîtrisons pas. Dussions-nous les fixer de manière autonome, nous ne pourrions pas les abaisser sous un certain seuil sans attiser la sortie des capitaux : cette quadrature du cercle ne peut être contournée que par un contrôle des changes.

De fait, la condition du financement de l'investissement réside dans l'existence d'une épargne. C'est là une condition nécessaire, mais non suffisante. De 1980 à 1981, l'épargne des ménages est passée de 278 à 431 milliards. Le taux d'investissement (8) n'a fait que décroître depuis 1974 : il atteignait les 25 % entre 1970 et 1974 pour tomber à 14 % en 1981.

Aussi longtemps que « l'épargne des ménages » — qui va d'ailleurs décroître — financera le déficit des finances publiques, aussi longtemps qu'elle sera placée à l'étranger, elle ne sera pas susceptible d'alimenter les investissements privés.

Les autres mesures du gouvernement relatives à la promotion du capital à risque — diminution des impôts directs sur les bénéfices des sociétés (de 48 à 45 %); facilités à l'achat d'actions, etc. — ne sont pas suffisamment puissants pour relancer l'investissement privé.

(8) Par taux d'investissement, on entend le rapport entre les investissements bruts et le P.N.B.

3.3. La consommation privée.

Par consommation privée, on entend les achats de biens et services par les ménages. Celle-ci est bien sûr fonction d'une part du revenu disponible des ménages — c'est-à-dire le revenu familial après déduction des impôts directs et après la perception nette des transferts de la sécurité sociale — et d'autre part des prix des biens et services de consommation.

La moitié des biens et services de consommation étant importée, leur prix augmentera à concurrence du taux de dévaluation. De plus, contrairement à ce qu'on pense généralement l'autre moitié n'est pas à l'abri des effets de la dévaluation. Celle-ci touche tous les biens produits en Belgique. En effet, les biens de consommation produits en Belgique incorporent plus ou moins 45 % de biens et services importés. Ici également l'effet inflationniste se fera sentir.

La dimension « prix » est néanmoins secondaire par rapport à la dimension « revenu ».

La part essentielle du revenu disponible des ménages provient des salaires, des traitements et des transferts nets de l'Etat aux ménages. Ces deux composantes sont en effet visées par l'Accord de gouvernement, la première par la désindexation et la seconde par des restrictions en matière de sécurité sociale. En outre, la hausse prévisible des prix des différents services publics « incompressibles » — prix des transports en commun, prix de la santé... — rétrécira la part du revenu disponible alloué à des dépenses de consommation courante.

■ Dans l'hypothèse où on arrive à comprimer la masse salariale de quelque 2 à 3 % et en sachant :

1. que 80 à 90 % des salaires directs sont destinés à l'achat de biens et services de consommation ;

2. que la moitié d'entre eux sont produits en Belgique, on diminuera par ce seul biais, la production de biens de consommation de 20 à 30 milliards. « Par ce seul biais » parce que le texte de l'Accord de gouvernement ne permet pas de quantifier l'incidence de la diminution des transferts de l'Etat aux ménages. Ceux-ci seront réels et substantiels et ils tasseront également la consommation privée. Les 20 à 30 milliards constituent donc un minimum. L'influence sur le volume de l'emploi sera incontestablement négative.

Certes, cette politique va faire pression sur les importations ce qui allégera le déficit de la balance commerciale. Il s'agit d'ailleurs d'un des objectifs centraux de toute politique déflatoire. C'est là mener une politique défensive qui rétablit l'équilibre externe « par le bas » au lieu de prôner une stratégie offensive qui, en restructurant les industries, peut en même temps produire des « substituts à l'importation » et réorienter, par son contenu et par sa destination, l'exportation.

La consommation privée était déjà — avant le gouvernement Martens - De Clercq - Gol — le parent pauvre des « dépenses de la Nation ». Les prévisions de DULBEA de novembre 1981 — donc avant l'Accord de gouvernement — prévoient pour 1982 une chute de — 0,5 % ; les prévisions de l'I.R.E.S. de décembre — après l'Accord de gouvernement, mais forcément avant la dévaluation — prévoient une chute de — 1 %.

Nous ne nous risquons pas à la chiffrer après la dévaluation mais à première vue elle diminuera de 3 à 5 %.

L'incidence sur l'équité sociale n'est pas nouvelle. En effet, ce sont les tranches de revenus les plus basses qui affectent la plus grande partie de leurs revenus à des dépenses de consommation : si on touche 25.000 F.B./mois, on dépensera entre 90 et 100 % de son revenu à l'achat de biens et services de consommation ; en revanche, avec un revenu de 100.000 f/mois, on dépensera entre 50 et 75 %. L'importation de l'inflation touche donc en premier lieu les revenus les plus modestes.

3.4. La consommation publique.

La consommation publique comprend deux grands postes : les salaires, traitements et pensions versés par l'Etat, d'une part, les achats courants de biens et services par l'Etat d'autre part.

Le premier est notamment comprimé par (9)

- « la diminution de l'effectif global dans les services publics par non-remplacement de départs naturels... » ;
- « l'application d'une modération des revenus... » ;
- « la limitation de l'accroissement des fonds des communes... » ;
- « la modification des normes et critères ou réduction forfaitaire dans tous les secteurs, notamment l'enseignement... ».

Le second poste — « achats de biens et services par l'Etat » — est réduit par :

- la diminution de moitié de tous les crédits pour l'achat de meubles de bureau, de machines de bureau... ;
- la diminution de 10 % de tous les crédits pour consommation d'électricité, communications téléphoniques, chauffage et matériel de bureau.

Ici également, la résorption du déficit des finances publiques se réalise « par le bas ».

Les dépenses publiques satisfont en lieu principal les besoins collectifs et ils répondent non pas à un quelconque luxe ou à une consommation superfétatoire mais à une nécessité vitale pour l'ensemble du corps social : enseignement, santé, sécurité, recherche... Le déficit des finances publiques doit par conséquent être résorbé « par le haut » en augmentant les recettes de l'Etat. Un impôt sur la fortune mobilière, une régression réelle de la grande fraude fiscale, un frein à la fuite des capitaux... permettraient d'alimenter les caisses de l'Etat. Une politique de relance et un développement du volume de l'emploi augmenteraient automatiquement les recettes et diminueraient les dépenses.

Le gouvernement actuel prend le contre-pied de toutes les mesures progressistes pour combler le déficit budgétaire.

Ce n'est donc pas la dévaluation en tant que telle qui affecte la consommation publique, mais bien l'ensemble des mesures d'accompagnement.

(9) Accord de Gouvernement, Chapitre II : Assainissement des finances publiques, pp. 7 et 8.

4. CONCLUSION

La dévaluation constitue toujours un appauvrissement vis-à-vis du reste du monde : on paye ce qu'on achète plus cher en vendant moins cher. Compte tenu du taux d'ouverture de notre économie, de la nature de nos importations et de notre pouvoir d'exportation, cet appauvrissement est très accentué. D'après le F.M.I. qui a calculé pour 18 pays industrialisés les effets positifs et négatifs d'une dévaluation de 10 %, il ressort que la Belgique enregistre les effets positifs les plus faibles (10 %) et les effets négatifs les plus importants.

L'ensemble de la politique gouvernementale aura, sur le plan intérieur, une influence déflatoire : diminution de la consommation privée, de la consommation publique et des investissements. Seul l'équilibre extérieur sera quelque peu rétabli.

L'incidence sur l'emploi ne peut se réaliser qu'à terme et par le truchement d'investissements nouveaux à condition qu'il ne s'agisse pas d'investissements de rationalisation destructeurs d'emplois, mais d'investissements d'expansion créateurs d'emplois. En Belgique, la croissance du P.N.B. doit excéder les 4 à 5 % pour que l'emploi soit stimulé... au mieux, le P.N.B. augmentera de 1 à 2 % en 1982 ! En tout état de cause pour agir sur le volume de l'emploi, il faudrait un autre type de contenu du P.N.B., un autre modèle de croissance, un autre modèle de consommation, une autre politique industrielle.

Inflationniste et déflatoire, la dévaluation est également inique.

Comme tout remède puissant, aveugle et général, elle favorise les uns et défavorise les autres. Elle favorise le décile supérieur des revenus, c'est-à-dire les 10 % des ménages qui ont les revenus les plus élevés :

— ce sont eux qui ont des avoirs à l'étranger, des dépôts à terme en devises, des actions de firmes étrangères ;

— ce sont eux qui vont immédiatement bénéficier de revenus supérieurs grâce à la prime qu'on leur octroie ;

— ce sont eux qui obligent l'Etat à emprunter à l'étranger, parce qu'ils placent l'épargne nationale en dehors de nos frontières ;

— ce sont eux aussi qui sont responsables de 63,2 % de la fraude et sous-estimation fiscale sur l'impôt des personnes physiques.

En revanche, la dévaluation et ses mesures d'accompagnement agressent frontalement les travailleurs et tout spécialement les travailleurs wallons tout simplement parce qu'ils travaillent moins pour l'exportation.

Elle ne s'en prend pas seulement aux salariés : elle écorne le pouvoir d'achat de tous les revenus fixes, principalement les petits épargnants qui ont placé leurs avoirs en Belgique.

Déflatoire, inflationniste et inique, elle donne, au surplus, une prime à l'incivisme économique de tous ceux qui ont spéculé contre le franc. Qui feint de croire que l'incivisme sauve la Nation ?

(10) Bulletin du F.M.I., 15 février 1982. Croissance du volume des exportations résultant d'une dévaluation de 10 % : Belgique (+ 3,7 %), Autriche (+ 5,9 %), Suisse (+ 4,2 %). En revanche, l'effet déflateur sur le produit national atteint 3 % en Belgique et aux Pays-Bas... Dans les 16 autres pays, il se situe nettement en dessous des 3 % : Japon (1,4 %), Italie (1,6 %), Suisse (2,5 %)..

Les transformations du monde du travail

La crise qui a éclaté dans les années '70 a entraîné un ralentissement voire une régression des activités économiques. La stagnation n'implique toutefois pas l'immobilisme. Les bouleversements des méthodes de production et des systèmes d'information et de communication dans lesquels la technologie et le travail intellectuel prennent une importance croissante n'ont pas cessé. Et les transformations des structures sociales qu'ils entraînent se sont poursuivies. C'est en 1977 que le nombre de travailleurs intellectuels a pour la première fois dépassé celui des travailleurs manuels en Belgique.

Cela ne modifie-t-il pas le rôle que la classe ouvrière est appelée à tenir dans la lutte pour le socialisme ?

LE RÔLE DE LA CLASSE OUVRIÈRE

L'idée que la classe ouvrière a la mission historique d'être le fossoyeur du capitalisme et le créateur d'une société nouvelle, la société communiste, est une des idées-forces du marxisme.

Marx l'exposa très tôt et, chez lui, cette idée fut d'abord de nature philosophique. C'est dans l'*Introduction à la « Critique de la philosophie du droit de Hegel »* (fin 1843) que le terme *prolétariat* apparaît pour la première fois sous sa plume. C'est à ce moment qu'il découvre le prolétariat en tant qu'incarnation de l'humanité aliénée qu'il s'agit d'émanciper.

Dans ce texte, le prolétariat est « *une classe qui incarne la perte totale de l'humain* », une « *classe de la société bourgeoise qui n'est pas une classe de la société bourgeoise* ». C'est pour cela, parce que ses chaînes sont radicales, que le prolétariat ne pourra s'en défaire que de façon radicale, en rejetant *toutes* les chaînes sociales.

Encore que son expérience journalistique à la « Gazette rhénane » avait déjà mis Marx en présence de « *la masse pauvre, politiquement et socialement dépourvue* », ce concept a donc chez lui son origine dans la philosophie. A ce moment, sa découverte du rôle du prolétariat en tant que négateur de la propriété privée se place encore dans des limites

philosophiques mais elle s'accompagne de l'affirmation de la fonction *pratique* de la philosophie, de l'affirmation que « *l'arme de la critique ne saurait remplacer la critique des armes* », que « *la force matérielle ne peut être abattue que par la force matérielle* », que « *La théorie devient elle-même une force matérielle dès qu'elle saisit les masses* ».

Marx fera un pas de plus avec Engels, qui fut le premier à déclarer, que le prolétariat n'est pas seulement une classe qui souffre mais que la situation économique où il se trouve l'oblige à lutter pour son émancipation finale. Le prolétariat devient dès lors l'élément *actif* de l'émancipation *sociale*. Même si la critique philosophique l'a préparée, celle-ci se produit hors de la philosophie, sur le terrain concret de la lutte des classes. On ne fera pas la révolution *pour* le prolétariat mais *par* lui.

Beaucoup de caractères du prolétariat affirmés dans ces textes de jeunesse se retrouveront plus tard quand la pensée de Marx aura parachévé la trajectoire qui l'a menée de la critique de la philosophie à l'analyse critique de la société et de l'économie politique qui aboutit à la critique de la propriété privée.

Cela se constate non seulement dans le « *Manifeste* » où il proclame que le prolétariat n'a rien à perdre que ses chaînes, que les prolétaires « *n'ont rien à sauver qui leur appartienne* », mais également dans « *Le Capital* » où il aboutit à la conclusion que « *quel que soit le taux des salaires, haut ou bas, la condition du travailleur doit empirer à mesure que le capital s'accumule* ».

Il en va de même de l'idée que la croissance du capital entraînera l'accroissement constant du prolétariat de sorte qu'en fin de compte, il n'y aura « *plus que deux classes de la population : la classe ouvrière et la classe des capitalistes* ». (« *Manuscrits de 1844* »). Cette idée est reprise dans le « *Manifeste* » qui proclame que « *la société se divise de plus en plus en deux vastes camps ennemis, en deux grandes classes diamétralement opposées : la bourgeoisie et le prolétariat* ». Et Marx la développe dans « *Le Capital* » : « *Accumulation du capital est en même temps accroissement du prolétariat* ». (Livre I, Tome III, p. 55).

En prenant ces textes à la lettre, il serait facile de montrer que les « *prédictions* » de Marx ne se sont pas réalisées. Dans les pays capitalistes développés, la catégorie de travailleurs qui se rapproche le plus du prolétariat, à savoir les ouvriers occupés dans le processus matériel de production, ne constitue pas la majorité de la population et son importance numérique tend même à diminuer.

Ces travailleurs ne ressemblent du reste guère aux ouvriers de l'époque de Marx. Ceux-ci étaient vraiment des « *prolétaires* » qui n'avaient que leurs enfants pour patrimoine. La classe ouvrière des pays capitalistes développés présente aujourd'hui un visage très différent. Les luttes qu'elle a menées aussi bien que les exigences du développement des forces productives ont profondément modifié ses conditions de travail et d'existence. Le critère par lequel le prolétariat classique apparaissait comme la négation de la société bourgeoise — la misère et l'absence de droits — ne s'applique plus à la classe ouvrière moderne.

Peut-on en conclure, comme certains n'ont pas manqué de le faire, que les « *chaînes du prolétariat* » étant devenues moins radicales, la

perspective d'une transformation radicale de la société est devenue illusoire ?

Je ne le crois pas, bien au contraire. Des modifications profondes se sont produites dans les structures sociales des pays capitalistes développés mais les forces potentiellement susceptibles d'opérer les transformations radicales qui s'avèrent de plus en plus nécessaires se sont accrues.

DES RYTHMES QUI S'ACCÉLÈRENT

La révolution industrielle a marqué le point de départ d'un type de civilisation qui a profondément modifié la composition sociale de la population. Pendant plus d'un siècle, ces transformations se sont opérées de façon lente et régulière : au fur et à mesure que se poursuivait l'industrialisation, le nombre de personnes occupées dans l'agriculture diminuait tandis que celui des personnes occupées dans l'industrie et les autres branches d'activité augmentait.

Pour la paysannerie, cette régression constante s'est poursuivie. Alors qu'en 1848, l'agriculture occupait plus d'un million de personnes en Belgique (51 % de la population active de l'époque), elle n'en occupe plus que 112.000 (2,75 % de la population active actuelle).

Dans l'industrie, par contre, on a assisté à une évolution en deux temps. L'expansion de la production s'est accompagnée d'un accroissement du nombre de personnes occupées jusque dans les années 1930-1950 où l'industrie et le bâtiment occupaient près de 48 % de la population active. Par la suite, l'accroissement de la productivité étant devenu plus rapide que celui de la production, le nombre de personnes occupées dans ces secteurs a diminué de sorte qu'il ne représente plus que 32 % de la population active.

On assiste en même temps au développement rapide du secteur tertiaire, c'est-à-dire les services dans le sens large, y compris les transports et communications, les activités commerciales et financières, les administrations publiques, l'enseignement, etc. Ce secteur, qui groupait à peine 12 % de la population active au siècle dernier, en occupe aujourd'hui plus de 57 %, presque deux fois plus que l'industrie.

Une autre caractéristique de cette évolution est la *salarisation* croissante de la population et les transformations qui se produisent dans l'importance relative des différentes couches de travailleurs salariés.

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Le nombre d'employés, techniciens et cadres a fortement augmenté depuis le début du siècle. Cette évolution ne provient pas seulement du développement du secteur tertiaire. Elle se constate également dans l'industrie.

En 1900, sur cent salariés, il y avait seulement douze employés. Parmi les assujettis à l'ONSS, on compte aujourd'hui plus de travailleurs intellectuels que de travailleurs manuels.

	Travailleurs manuels	En %	Travailleurs intellectuels	En %
1900.....	1.834.000	88,0 %	248.500	12,0 %
1930.....	2.027.700	80,1 %	524.800	19,9 %
1961.....	1.692.700	64,3 %	944.000	35,7 %
1975.....	1.526.394	51,3 %	1.450.352	48,7 %
1980.....	1.379.512	46,2 %	1.609.073	53,8 %

Après avoir atteint son maximum dans les années 1910-1930, le nombre total d'*ouvriers* tend à diminuer. L'évolution diffère certes selon les branches d'activité. En 1980, la Belgique comptait plus de 480.000 *ouvriers agricoles* (près de 30 % du nombre total d'*ouvriers*); en 1980, il n'y en a plus que 10.000. De même, le nombre de *mineurs* a fortement diminué, passant de 160.000 en 1920 à quelque 20.000 aujourd'hui. Le nombre d'*ouvriers* a également fortement diminué dans le *textile*, passant de près de 200.000 en 1951 à 57.000 en 1980. Par contre, il s'était accru jusqu'en 1974 dans la *sidérurgie* et il a fortement augmenté dans les *fabrications métalliques* et dans les *industries chimiques*.

Une des caractéristiques des quinze dernières années est l'augmentation constante du nombre de travailleurs manuels occupés dans le secteur tertiaire, c'est-à-dire dans les « services » dans le sens large, où il est passé de 330.000 en 1965 (20 % du total) à 468.000 en 1980 (34,3 %) du total. Cette progression se constate aussi bien pour les hommes (208.000, soit 16 % du total en 1965; 272.800, soit 26,5 % du total en 1980) que pour les femmes (122.000, soit 34 % du total en 1965), 195.700, soit 55,6 % du total en 1980).

Si le nombre total d'*ouvriers* continue de diminuer (il est passé de 1.217.000 en 1965 à 1.027.700 en 1980), le nombre d'*ouvrières* est passé de 353.000 en 1965 à 393.000 en 1975 pour redescendre à 351.800 en 1980.

Dans l'*industrie* et le *bâtiment*, le nombre total d'*ouvriers* et d'*ouvrières* a diminué, passant de 1.226.000 en 1965 à 900.400 en 1980. Cette diminution a été constante aussi bien pour les hommes (994.000 *ouvriers* en 1965; 745.000 en 1980) que pour les femmes (232.000 *ouvrières* en 1965; 155.000 en 1980).

LE « TRAVAILLEUR COLLECTIF »

La classe ouvrière présente aujourd'hui un visage fort différent qu'au siècle dernier. Beaucoup d'*ouvriers* sont à présent des travailleurs hautement qualifiés dont le travail réclame souvent beaucoup plus de capacités intellectuelles que d'efforts physiques.

Ces transformations ont-elles supprimé la ligne de démarcation qui séparait autrefois les *ouvriers* d'autres couches de travailleurs salariés, les employés, les techniciens, voire les ingénieurs et les cadres ?

Du point de vue *strictement économique*, la réponse est simple et ne date du reste pas d'aujourd'hui. Qu'il s'agisse d'*ouvriers*, d'employés, de techniciens, d'ingénieurs, de cadres, tous les salariés font partie de la « classe ouvrière dans le sens large » puisqu'ils ne possèdent pas de moyens de production et vendent leur force de travail. « En économie politique, il faut entendre par prolétaire le salarié qui produit le capital et le fait fructifier, et que M. Capital jette sur le pavé

quand il n'en a plus besoin », écrivait Marx (1). Dans la production capitaliste, tous les salariés sont des organes du « *travailleur collectif dont les différents membres participent au maniement de la matière à des degrés très divers, de près ou de loin, ou même pas du tout* ». (2)

Si tous les travailleurs manuels et intellectuels qui ne possèdent pas de moyens de production et vendent leur force de travail font partie du « *travailleur collectif* », des différences n'en subsistent pas moins entre les différentes catégories de salariés : ouvriers, employés, techniciens, ingénieurs, cadres, etc. S'il est abusif de ne pas en tenir compte, il serait tout aussi erroné de ne pas voir que les intérêts fondamentaux des différentes catégories de travailleurs salariés sont de plus en plus convergents.

Les rémunérations des travailleurs intellectuels sont du reste souvent inférieures à celles des travailleurs manuels. Les relevés de l'O.N.S.S. indiquent qu'en 1980, 44 % des travailleurs intellectuels gagnaient moins de 38.000 francs brut par mois tandis que 47 % des travailleurs manuels gagnaient plus que cette somme.

En ce qui concerne la grande masse des *employés*, les caractéristiques qui les différenciaient autrefois des ouvriers s'estompent. Leur rôle s'est profondément modifié depuis le siècle dernier. Peu nombreux, les employés, comptables ou « *teneurs de livres* » étaient alors le plus souvent les hommes de confiance du patron. Leur genre de vie comme leur mentalité les séparaient nettement des ouvriers. La situation a complètement changé. Dans certaines entreprises, le personnel des bureaux est aussi nombreux que celui des ateliers.

La situation est fort semblable pour la plupart des membres du personnel des administrations publiques qui constituent aujourd'hui une partie de plus en plus importante de la population active : le secteur public et l'enseignement occupent aujourd'hui 870.000 personnes en Belgique.

De leur côté, les cadres, ingénieurs, économistes, chercheurs occupés dans la production, les bureaux d'étude, les laboratoires tiennent une place de plus en plus grande dans la vie du pays. S'ils restent distincts de la classe ouvrière par leur psychologie, leur formation, leur genre et leur niveau de vie, leurs intérêts fondamentaux tendent à se rapprocher de ceux de la classe ouvrière car ils participent au même titre que les travailleurs au processus de production tout en étant exclus comme eux des décisions relatives aux buts de cette production.

QUELS CRITÈRES ?

Quels sont dès lors les critères qui déterminent l'appartenance à la classe ouvrière proprement dite ? Le travail ouvrier se définit-il comme un travail essentiellement *manuel* ?

(1) « *Le Capital* ». Livre I, tome III, page 88.

(2) « *Le Capital* ». Livre I, tome III, page 25.

Cette assimilation est fréquente et l'ONSS l'a reprise à son compte dans ses rapports annuels : depuis 1970, la classification *ouvriers et employés* y est remplacée par celle de *travailleurs manuels* et *travailleurs intellectuels*.

Si l'activité intellectuelle a effectivement été pendant longtemps séparée et isolée du travail manuel dans la production, les développements technologiques rendent de plus en plus difficile le maintien rigide de cette séparation. Travail manuel et non manuel tendent de plus à interférer au niveau même de l'atelier. Les progrès de la technique ont si profondément modifié le mode d'exécution du travail manuel que les limites de celui-ci sont souvent malaisées à discerner. En Belgique, où des statuts juridiques différents définissent les droits des ouvriers (salariés) et ceux des employés (appointés), cette interpénétration croissante des activités manuelles et intellectuelles a fait l'objet de nombreux litiges portés devant les Tribunaux du travail appelés à se prononcer sur le cas de travailleurs licenciés qui réclamaient le statut d'employés pour bénéficier d'un préavis plus long. Parmi ces cas, on cite celui de lamineurs chargés d'aiguiller des lingots en fonction d'un programme préétabli dont le travail s'effectuait dans un bureau séparé de l'atelier en utilisant un matériel sophistiqué. Le tribunal estima qu'ils devaient néanmoins être considérés comme ouvriers, leur mission n'ayant pas changé bien qu'elle fût facilitée par le recours à une technique moderne.

ALLIANCES OU RAPPORTS D'UNITÉ ?

Tout ceci ne signifie pas que l'ensemble des travailleurs salariés forme une seule masse indifférenciée. Des différences subsistent entre les ouvriers, les employés, les techniciens, les cadres. Sans doute est-il important que le nombre total de travailleurs — manuels et intellectuels — qui ont des raisons *objectives* de combattre le régime capitaliste ne cesse de croître. Encore faut-il qu'ils prennent conscience de ce qui les unit.

Comment le rassemblement nécessaire de toutes les forces du travail pourra-t-il se réaliser ?

Pendant longtemps, cette union nécessaire fut conçue par les partis communistes sous la forme d'un vaste rassemblement des masses populaires de la ville et de la campagne *autour de la classe ouvrière*.

Cette conception des *alliances* que la classe ouvrière doit nouer avec les autres couches laborieuses en y exerçant le rôle dirigeant s'inscrivait dans la tradition léniniste. C'est parce que les bolchéviks surent réaliser une telle alliance du prolétariat et de la paysannerie russes que la Révolution d'Octobre fut victorieuse.

Cet exemple prestigieux amena les partis communistes à transposer cette conception des *alliances* aux rapports que la classe ouvrière doit établir non seulement avec les autres couches des « classes

moyennes » (artisans, petits commerçants, indépendants, etc.) mais aussi avec les travailleurs salariés intellectuels. (3).

Or les rapports que la classe ouvrière doit établir avec les employés, techniciens, cadres, chercheurs, enseignants se situent sur un autre plan que les alliances avec les « classes moyennes ». Il s'agit de rapports à établir entre différentes catégories de *travailleurs salariés* dont les intérêts fondamentaux sont convergents. Pour cette raison *objective*, ces rapports ne correspondent pas à la formule classique de l'alliance classe ouvrière-classes moyennes mais tendront à prendre la forme de rapports d'*unité de classe*, d'unité du monde du travail.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous le disons (4) mais les transformations qui se produisent dans les structures sociales, à commencer par les modifications dans le rapport numérique entre travailleurs manuels et travailleurs intellectuels, l'exigent de plus en plus.

DES PROBLÈMES NOUVEAUX

Le monde du travail ne constitue pas un tout homogène. C'est évident pour ce qui concerne les travailleurs intellectuels. Qu'il s'agisse d'employés, de techniciens, de cadres, d'enseignants, de fonctionnaires ou d'agents des services publics, leur formation, leur degré de qualification et leurs fonctions peuvent présenter des différences considérables.

Mais il en va de plus en plus de même pour la classe ouvrière proprement dite. Les développements technologiques n'entraînent pas seulement une diminution absolue du nombre de travailleurs manuels. Ils provoquent également une polarisation des extrêmes, un mouvement de surqualification-déqualification de la force de travail qui divise les travailleurs : l'écart s'élargit entre très qualifiés et non-qualifiés.

La crise accentuant le mouvement, on assiste à une fragmentation croissante de la classe ouvrière : actifs et chômeurs ; détenteurs d'emplois stables ou précaires (stagiaires, temporaires, intérimaires) ; travail à plein temps et à demi-temps. Et le recours croissant à la sous-traitance aboutit à ce que, dans une même entreprise, travaillent côte à côte des travailleurs dépendant de firmes différentes et ayant des statuts et des droits différents.

Tous ces facteurs pèsent sur l'unité de la classe ouvrière. Ils accentuent le risque de voir se développer des tendances corporatistes qui amènent les catégories de travailleurs bénéficiant des statuts les plus

(3) Le P.C. français a préconisé jusqu'à tout récemment « l'alliance de la classe ouvrière et des travailleurs intellectuels ». En 1980 encore, G. Marchais évoquait « l'*instauration du pouvoir politique de la classe ouvrière alliée aux autres travailleurs manuels et intellectuels* ». (« L'espoir au présent »). La résolution du 24^e Congrès du PCF (février 1982) déclare toutefois que « *le plus grand nombre des techniciens ainsi que des employés ou certains ingénieurs — sont aujourd'hui partie intégrante de la classe ouvrière* ». Cette idée avait déjà été développée dans l'hebdomadaire « Révolution » (27 novembre 1981) par Michel Dabat, collaborateur du CC du PCF, à propos des rapports entre ouvriers et techniciens : « *Il faut arrêter de parler d'alliance, mais chercher à l'intérieur de la classe ouvrière comment assumer ses contradictions internes... Il faut une prise en compte diversifiée de ce qu'est devenue la classe ouvrière d'aujourd'hui* ».

(4) Cf. Pierre Joye. *Compléments sur les classes sociales*. « Cahiers marxistes », n° 34, avril 1977.

favorables à se soucier seulement du maintien des avantages qu'ils ont acquis.

Ce qui a fait la force de la classe ouvrière, ce qui lui a valu d'être appelée à jouer un rôle déterminant dans la lutte pour le socialisme, c'est d'abord d'avoir l'avantage de la *masse*, d'être une des classes les plus nombreuses et même souvent la plus nombreuse de la société capitaliste. Mais c'est aussi parce que ses conditions de vie et de travail lui permettent de *s'organiser* solidement. En rassemblant les ouvriers par milliers dans de grandes usines, le mode de production capitaliste leur a donné l'habitude d'agir avec cohésion et de se soutenir mutuellement. C'est pour cela que la classe ouvrière s'est montrée particulièrement apte à se grouper et à créer des organisations de lutte — syndicats, etc. — pour défendre ses revendications dans les conflits qui l'opposent au patronat. C'est dans ce contexte que se sont développées les grandes formations syndicales : en partant d'un noyau ouvrier central autour duquel se sont organisés d'autres secteurs du monde du travail (employés, agents des services publics, enseignants, etc.).

Or les nouvelles techniques — l'informatique, la robotique, la télématique — bouleversent ce cadre. Non seulement elles réduiront de façon encore plus drastique le nombre total de salariés, ouvriers comme employés, mais elles accentueront la fragmentation du monde du travail. Elles isoleront de plus en plus les travailleurs dont l'activité consistera souvent à contrôler, sans contacts les uns avec les autres, des processus de production auxquels ils ne participent pas directement. Elles faciliteront la dispersion géographique de la production, l'éclatement des grandes unités réunissant des milliers de travailleurs dans de vastes ateliers en petites unités de travail situées dans des régions voire dans des pays différents. (5)

Cette fragmentation du monde du travail risque de limiter l'efficacité des luttes sociales et de réduire les possibilités de syndicalisation au moment même où le rôle que les travailleurs salariés — manuels et intellectuels — tiennent dans les multiples aspects de la vie économique devient plus important.

Cela pose des problèmes nouveaux qui exigent que le mouvement ouvrier prenne pleinement conscience des conséquences des mutations en cours. Car seule une vision à la fois unitaire et articulée qui tient compte des différences comme des points communs qui le caractérisent aujourd'hui peut assurer la victoire du monde du travail.

(5) Cf. *Informatisation de la société et marche vers le socialisme*. « Cahiers marxistes », n° 98-99, novembre-décembre 1981.

Le Plan Palasthy

Travailler seulement six heures par jour mais faire tourner les usines toute l'année avec deux équipes. C'est ainsi que *Tamas Palasthy*, un chercheur d'origine hongroise qui dirige le Centre d'étude de développement régional de l'UCL, propose de combattre le chômage.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que T. Palasthy préconise une redistribution du temps de travail. Pendant cinq ans, depuis 1976, il exposa inlassablement sa théorie, sans susciter le moindre écho. La crise se prolongeant et le problème de l'emploi devenant toujours plus angoissant, sa persévérance a été récompensée. Dans les milieux politiques et syndicaux comme dans les milieux d'affaires on a commencé à parler du « modèle Palasthy ». Sans beaucoup d'enthousiasme à dire vrai. Le Bureau du Plan l'a néanmoins testé et le ministre PSC de l'Emploi et du Travail, Michel Hansenne, l'a trouvé intéressant. Cela mérite qu'on le regarde de plus près.

LE « MODÈLE » PALASTHY

T. Palasthy part de la constatation que la durée effective du travail est de 1.830 heures en Belgique. Or les 365 jours que compte une année représentent 8.760 heures. Une usine, un magasin, une administration communale, un bureau de poste ne sont donc utilisés qu'à 20 % du temps. D'où sa proposition d'organiser le travail à raison de douze heures par jour toute l'année, ce qui ferait 4.380 heures de travail, et de partager cette durée entre des groupes de trois personnes.

La durée du travail individuel serait donc de 4.380 heures divisées par trois, soit 1.460 heures par an. Compte tenu d'un mois de vacances et de cinq jours prestés par semaine, cela ferait pour chacun des journées de travail de six heures. Afin que ce travail s'effectue en deux équipes du 1^{er} janvier au 31 décembre, il serait réparti entre trois personnes selon un roulement permettant toutes les combinaisons voulues : A travaille le matin, B travaille l'après-midi, C se repose, etc.

UNE PANACÉE ?

A croire Palasthy, ce réaménagement du temps de travail serait avantageux pour toutes les parties en présence : entrepreneurs, travailleurs, pouvoirs publics.

Les entreprises y trouveraient le moyen d'accroître ce que Palasthy appelle leur « productivité financière », c'est-à-dire leurs marges bénéficiaires. Elles pourraient en effet « faire tourner les machines plus longtemps », ce qui réduirait les coûts fixes par produit, et favoriserait également l'incorporation des progrès techniques en augmentant la vitesse du remplacement de leurs équipements (amortissements accélérés).

Cela permettrait aussi aux entreprises d'utiliser seulement leurs équipements les plus productifs et de revendre éventuellement le reste, aux pays du tiers monde par exemple, ce qui serait, soit dit en passant, une belle façon de maintenir les pays sous-développés dans leur sous-développement en leur revendant nos machines les plus désuètes.

Toujours d'après Palasthy, l'étalement de la durée du travail serait tout aussi avantageux pour le public et la société en général. « *Les magasins étant ouverts douze heures par jour, les achats deviendront un plaisir* », explique-t-il. Les services publics seraient également accessibles plus longtemps et les transports en commun ne seraient plus sous-utilisés en dehors des heures de pointe.

Quant au monde du travail, il y trouverait également son avantage puisque la réduction de 8 heures à 6 heures de la journée de travail obligerait les entreprises à engager du personnel supplémentaire.

Cela réduirait certes le nombre des chômeurs mais ceci pose un problème essentiel : les travailleurs conserveront-ils le *même salaire* en fournissant 20 % de moins de travail ? En travaillant 1.460 heures au lieu de 1.830 heures par an ?

Sur ce point, Palasthy est très vague. D'après lui, « *le maintien intégral ou partiel du salaire est une variable de la proposition* ». (« Le Soir », 1^{er} décembre 1981).

C'est pourtant un aspect du projet qui ne permet pas de « variables ». Car si le réaménagement proposé entraîne une réduction des salaires individuels, l'opération se borne à réduire le chômage en embauchant des chômeurs payés par une partie des salaires des ouvriers au travail. Cela diminuerait sans doute le nombre de chômeurs — et le coût du chômage — mais aux frais des travailleurs qui ont un emploi.

UN SCEPTICISME COMPRÉHENSIBLE

Sur le plan économique, le projet Palasthy est irréaliste. A l'heure actuelle, les entreprises industrielles belges travaillent en moyenne à 75 % de leurs capacités. Pour elles, le problème n'est donc pas de pouvoir produire plus en fonctionnant 12 heures par jour toute l'année. C'est d'écouler ce qu'elles sont déjà capables de produire en plus grande quantité sans faire forcément appel à deux équipes.

Dans les secteurs où l'utilisation prolongée des équipements est avantageuse — ou nécessaire — le travail est du reste réparti sur un plus grand nombre d'heures, voire même sur 24 heures sur 24. A l'heure actuelle, 38 % des entreprises industrielles travaillent à deux équipes ou plus en Belgique.

Il n'est donc pas étonnant que le plan Palasthy ait suscité plus de scepticisme que d'enthousiasme dans les milieux de l'industrie et du commerce.

Tout au plus, un dirigeant de « grandes surfaces », M. Jean Jacobs, secrétaire général de GB-Inno-BM s'est-il réjoui d'y découvrir un aspect qui répond à ses vœux. « *Le plan Palasthy entraînerait nécessairement la révision de la législation sur les heures d'ouverture des grands magasins et cela répond à notre désir* », a-t-il déclaré en ajoutant qu'« *il supprimerait cette survivance du passé qu'est le repos dominical* ». (« Trends-Tendances », 8 février 1982).

DES « AVANTAGES SOCIAUX » FORT CONTESTABLES

Tamas Palasthy ne tient toutefois pas à présenter son projet comme un simple modèle économique : il lui greffe des objectifs sociaux et culturels. Il parle d'un « *nouveau calendrier social* », de la possibilité de « *vivre plus en travaillant moins* », il affirme que son plan mène à une meilleure qualité de la vie et du travail.

Regardons-y de plus près.

Quand on travaille six heures par jour et que les administrations et magasins restent ouverts douze heures par jour, l'accès du travailleur aux administrations et magasins est évidemment facilité. Palasthy en déduit que l'absentéisme des travailleurs sera réduit. On peut en douter — ou en tout cas douter que la diminution de l'absentéisme sera importante. Car ce n'est pas seulement pour aller chez le dentiste, passer à sa banque ou faire des emplettes qu'ouvriers et employés s'absentent. Le phénomène de l'absentéisme est plus profond et plus complexe que cela : n'exprime-t-il pas le plus souvent une défense contre des tensions insupportables, une fuite devant un travail répétitif et morcelé, devant les records de productivité — ces records que Palasthy voudrait encore voir pulvérisés ?

Si le travailleur A « choisit » la plage horaire de 6 à 12 heures et que l'épouse de A (appelons-la B) « choisit » la plage horaire de 12 à 18 heures, tous deux seront plus libres, professe T. Palasthy. Et il voit dans cette liberté non seulement un avantage moral mais une source d'économies. En effet, dans le cadre de cet horaire professionnel de A et de B, on peut supprimer les crèches et accessoirement les repas de midi à l'entreprise.

Sur le plan financier, la suppression d'équipements collectifs tels des crèches et des cantines serait sans doute une économie. Mais sur les plans social et culturel, à quoi ressemble la famille A et B ? Sa journée professionnelle (cumulée) commence bien avant 6 heures du matin et se termine bien après 18 heures. Sa liberté est surtout la liberté de se voir très peu. Et qui garantit au demeurant la liberté de choix de la plage horaire ? Or, si les deux conjoints travaillent de six heures à midi, c'en est fait des économies de M. Palasthy : il faudra bel et bien une crèche !

T. Palasthy devient volontiers lyrique pour vanter « *l'élargissement des horizons* » et « *la meilleure qualité de la vie* » sur lesquels débouchera l'application de son modèle.

Et il est vrai que la réduction du temps de travail se prête au lyrisme. C'est au prix de luttes souvent sanglantes que le mouvement ouvrier a pu en finir d'abord avec les journées de 14 et de 16 heures, a pu conquérir ensuite la semaine de 48 heures, puis de 40 heures (1). Ce n'est pas sur un coup de dés que le P.C. puis la FGTD ont lancé le mot

d'ordre de la semaine de 36 heures afin de partager le travail disponible en suscitant l'embauche compensatoire. Nous avons, au moins autant que T. Palasthy, conscience de la dynamique de progrès que la réduction du temps de travail peut créer. Encore faut-il préciser dans quelles conditions.

Pour que l'on puisse parler d'horizons élargis et de meilleure qualité de vie, il faut au minimum que le niveau de vie des travailleurs ne soit pas mis en péril, que la hantise du chômage n'écrase pas des centaines de milliers de jeunes, que l'offre en équipements sociaux et culturels soit abondante et variée. Or, le plan Palasthy n'implique pas une augmentation de cette offre et il ne garantit nullement le maintien du pouvoir d'achat. Les deux heures par jour qui seraient regagnées ne pourraient ouvrir les portes de la culture et du mieux-vivre ; elles s'inscriraient, pensons-nous, dans la grisaille et l'anxiété d'une société cloisonnée en travailleurs A, travailleurs B, travailleurs C et allocataires sociaux.

C'est à une autre utilisation du temps libre que nous rêvons : pour des hommes et des femmes responsables et qualifiés qui, dans leur lutte contre la crise, rompraient avec cette logique du profit qui marque si profondément le « modèle » Palasthy.

(1) Serge Beelen a écrit de fort belles pages sur cette « vieille histoire » de la réduction du temps de travail dans le *Bulletin de la Fondation André Renard*, n°s 97 (avril 1979) et 101 à 104 (juillet-décembre 1979).

La crise et les rapports Nord-Sud

Que la crise que nous vivons soit un phénomène mondial ne peut guère être contesté.

L'on se mettra, je pense, aisément d'accord pour admettre qu'elle frappe l'ensemble du monde capitaliste et même l'ensemble du monde ; que malgré une croissance économique qui se poursuit dans le chaos, le chômage et le sous-emploi ne cessent de s'étendre ; que le fossé Nord-Sud s'élargit et que le monde est caractérisé par des déséquilibres de plus en plus profonds, alors que la course aux armements détruit un nombre incroyable de richesses.

La question peut dès lors être posée, de savoir si à une crise mondiale, il est possible de rechercher des remèdes au niveau national et dans quelles limites.

La gauche belge, y compris les communistes, aborde généralement les problèmes de la crise, d'un changement de société, de la marche vers le socialisme au niveau national ou régional. Au mieux, on s'efforce de tenir compte d'une dimension européenne et l'on exprime le souhait que nos échanges avec le tiers monde soient mieux équilibrés.

Mais est-ce au niveau national seulement que l'on peut poser la question, soit de « rompre » avec la crise, de « sortir de la crise », soit de « gérer la crise » — et à partir de cette question, tracer la ligne de démarcation entre réformistes et révolutionnaires ?

* * *

Le Comité central des 5-7 octobre 1981 du Parti communiste italien a adopté un document intitulé « Pour une charte de la paix et du développement ».

L'on y trouve des analyses et des formulations qui correspondent largement à une discussion et à des réflexions en cours depuis tout un temps dans les milieux « Paix et développement » de notre pays, mais encore très étrangères aux modes de pensée habituels des organisations politiques et syndicales du mouvement ouvrier.

Je crois utile de citer quelques extraits de ce document.

« Le monde traverse actuellement une crise qui voit augmenter le danger d'une guerre nucléaire qui menace la survie même de l'humanité. Le phénomène du sous-développement est une des causes de cette crise et revêt toujours plus une importance fondamentale : c'est, désormais, l'un des facteurs principaux du sentiment diffus d'insécurité et de l'instabilité générale qui caractérisent les actuelles relations politiques et économiques mondiales. Il y a une tension croissante dans les rapports Nord-Sud, les conflits dans les pays sous-développés se multiplient et s'étendent, la tendance à transformer l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine en un terrain que les grandes puissances et les blocs militaires antagonistes se disputent, prend forme. Les conditions de pauvreté et de retard économique dans lesquelles vivent les deux tiers de l'humanité créent, d'autre part, des effets de rupture sur toute l'économie mondiale et empêchent de supposer que les pays industrialisés puissent se reprendre et augmenter leur production si les pays actuellement sous-développés ne se développent pas. »

« Cette crise qui frappe tous les pays capitalistes dérive du fait que le vieil équilibre entre les pays industrialisés et les pays sous-développés s'est fêlé et même brisé — dans certains cas — et que de nouveaux conflits entre les pays capitalistes avancés, ou à l'intérieur de ceux-ci, se sont développés. La crise énergétique et l'inflation sont en réalité des aspects d'un désaccord plus général en ce qui concerne la distribution des ressources et du revenu entre les différents pays et à l'intérieur de chacun d'eux ».

« Il faut affronter sans délai l'adaptation de la base productive aux nouvelles exigences : retarder signifie créer un insurmontable obstacle à la croissance. Face aux résistances qu'un tel processus peut rencontrer même parmi les masses des travailleurs, les forces démocratiques et progressistes des pays capitalistes doivent faire comprendre à tous que si l'on ne crée pas, à l'échelle mondiale, les conditions pour un nouveau développement, ou que, si la politique néo-libérale des groupes conservateurs avait le dessus, ce ne serait pas seulement les pays sous-développés qui en payeraient les conséquences, mais aussi les conquêtes économiques, sociales et politiques de la classe ouvrière et des masses populaires — en premier lieu les jeunes et les femmes — des pays industrialisés. C'est ici que convergent les intérêts des travailleurs des pays industrialisés et les intérêts des masses populaires des pays sous-développés ».

Ce dont il s'agit ici, c'est donc bien d'un véritable renversement de notre façon traditionnelle de voir les choses. Dans un monde de plus en plus internationalisé, il n'est plus suffisant d'ajouter à un programme de politique intérieure un document de politique internationale. Il faut commencer par analyser le monde dans sa globalité et, à partir d'une telle analyse, examiner ce que nous pouvons faire, au niveau national (ou européen), aussi bien pour changer les choses chez nous que pour agir sur les rapports mondiaux.

C'est toute la question d'un « autre mode de développement » qui doit être ainsi posée, avec tout ce qu'elle implique, non seulement du point de vue de la croissance, mais aussi du mode de consommation, de la culture, de la « qualité de la vie », en un mot, du type de civilisation.

Ce que je veux poser, c'est que notre type de développement est nécessairement fonction du type de développement global du monde, et les transformations socio-économiques qu'il implique ne peuvent être envisagées seulement à l'échelle nationale ou européenne, mais doivent l'être à l'échelle mondiale.

Il ne suffit pas d'accroître notre budget de la coopération au développement et de mieux orienter celle-ci, ni de diversifier nos sources d'énergie et de matières premières et de conclure avec les pays fournisseurs des contrats à prix stables et plus justes, en espérant trouver, en contrepartie, des débouchés pour nos productions traditionnelles.

Tout ce que l'on peut faire dans ces directions n'est pas négligeable, mais ce n'est pas le fond du problème.

Ce dont il s'agit, c'est de modifier profondément une division internationale du travail qui fait essentiellement des pays du tiers monde des fournisseurs de matières premières, au plus bas prix possible, et aussi des marchés pour certains produits des pays industrialisés (parmi lesquels les armes viennent en bonne place), même s'ils ne peuvent pas les payer et sont ainsi condamnés à s'endetter toujours davantage. Il y va de l'intérêt, non seulement des peuples du tiers monde mais aussi de celui des travailleurs des pays industrialisés parce que c'est dans les rapports Nord-Sud actuels et les déséquilibres croissants qui les caractérisent, ainsi que dans la course aux armements, que la crise qui frappe nos pays industrialisés plonge ses racines.

Cela implique, dans ces pays, une reconversion profonde de l'économie, de l'industrie, de l'agriculture, des modes de consommation. Cela implique aussi qu'il soit mis fin à la course aux armements et que les énormes ressources qui y sont gaspillées soient consacrées au développement de l'humanité.

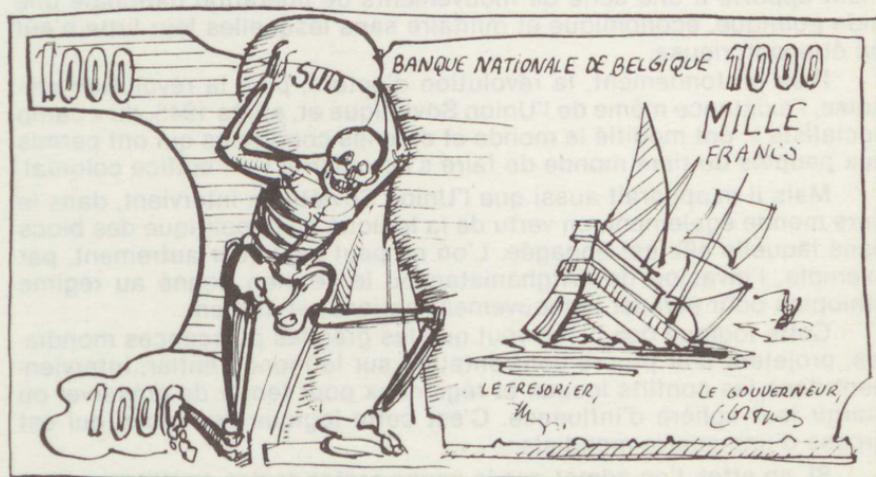
Je ne pense pas qu'il soit vrai, toutefois, que la satisfaction des besoins des pays sous-développés soit incompatible avec tout développement des pays industrialisés et signifierait pour ceux-ci la croissance zéro. Au contraire, le développement du tiers-monde provoquerait un énorme accroissement de la production et de la consommation à l'échelle mondiale, dans lequel s'inscrirait également le développement des pays actuellement industrialisés.

* * *

Les problèmes du développement ne peuvent être séparés des problèmes de guerre et de paix, ne serait-ce que parce que la guerre mondiale thermonucléaire provoquerait de telles destructions qu'elle rendrait tout développement impossible. Pour se développer, il faut tout d'abord exister.

Une question souvent posée est de savoir si les causes principales des tensions et des conflits, pouvant mener à une guerre mondiale, doivent être cherchés dans la confrontation Est-Ouest ou dans la confrontation Nord-Sud.

Le capitalisme impérialiste a subi au cours des dernières décennies des défaites et des reculs importants, le vieux système colonial s'est écroulé et une série de pays, à la suite de luttes de libération natio-



nale héroïques, se sont détachés, totalement ou partiellement, du système impérialiste.

Mais il est vrai aussi que le système capitaliste mondial continue à dominer largement le monde (et à influencer d'ailleurs sur les économies et les sociétés des pays qui s'en sont détachés). Et il est vrai que, contrairement à nos espoirs, des luttes de libération nationale, conduites politiquement et militairement jusqu'à la victoire, n'ont cependant pas amené le développement — ou n'ont amené qu'un développement fort insuffisant — et que les peuples qui les ont menées connaissent aujourd'hui d'énormes difficultés.

Dans ces conditions, l'action du capitalisme impérialiste tend essentiellement, en utilisant l'ensemble des moyens idéologiques, politiques, économiques et militaires dont il dispose, à maintenir, pour l'essentiel, le vieil ordre, à conserver ses positions — et en particulier ses sources d'énergie et de matières premières — et à en reconquérir si possible.

C'est bien là que réside la cause principale de l'instabilité du monde, des tensions qui s'y manifestent, des conflits et des guerres qui y éclatent.

Les idéologues et les propagandistes du capitalisme s'efforcent, toutefois, de faire accroire que ces tensions et ces conflits seraient dus à l'action sournoise de l'Union Soviétique, agissant directement ou par Cubains interposés, et de les présenter comme des manifestations de la confrontation Est-Ouest, ce qui sert, par ailleurs, de justification à une course aux armements, étroitement liés à un système économique basé sur le profit maximum.

Quant à l'Union Soviétique et à ses alliés, ils ont incontestablement apporté à une série de mouvements de libération nationale une aide politique, économique et militaire sans lesquelles leur lutte n'eût pu être victorieuse.

Plus profondément, la révolution d'octobre, puis la révolution chinoise, l'existence même de l'Union Soviétique et, après 1945, du « camp socialiste », ont modifié le monde et créé les conditions qui ont permis aux peuples du tiers monde de faire s'écrouler le vieil édifice colonial.

Mais il m'apparaît aussi que l'Union Soviétique intervient, dans le tiers monde également, en vertu de la logique de la politique des blocs dans laquelle elle est engagée. L'on ne peut expliquer autrement, par exemple, l'invasion de l'Afghanistan ou le soutien donné au régime éthiopien pour écraser le mouvement national érythréen.

Cette logique des blocs veut que les grandes puissances mondiales, projetant leur propre confrontation sur le monde entier, interviennent dans les conflits locaux et régionaux pour tenter de préserver ou élargir leur sphère d'influence. C'est cette logique des blocs qui est grosse d'une guerre mondiale.

Si, en effet, l'on admet que la cause profonde des conflits se situe dans la confrontation Nord-Sud, seules les grandes puissances ont toutefois la possibilité de les transformer en conflit à l'échelle planétaire, pour lequel l'Europe constitue le théâtre d'opérations privilégié. Ce qui fait que la question du développement du tiers monde et celle des euro-missiles sont étroitement liées. (Le fait que, lors de sessions de l'OTAN,

la question de son renforcement en Europe et de la force d'intervention au Moyen-Orient sont régulièrement liées, l'illustre clairement ainsi que le fait que si le monde actuel reste largement caractérisé par la domination du système capitaliste mondial, si les luttes pour la libération et le développement mettent dès lors nécessairement en cause cette domination et ont donc un contenu anticapitaliste et anti-impérialiste, il n'en résulte cependant pas que ces luttes puissent être réduites à un affrontement entre un camp impérialiste, ayant les Etats-Unis à leur tête, et un camp socialiste, ayant à sa tête l'Union Soviétique.

Un tel schéma, tout approximatif qu'il fût, a eu son efficacité à l'époque des guerres de libération nationale qui ont marqué la fin de l'époque coloniale.

Mais aujourd'hui, il doit à mon sens être rejeté, parce que devenu tout-à-fait inadéquat.

Cela non seulement parce que le rôle de l'Union Soviétique comporte des aspects négatifs (dont je crains qu'ils n'aient tendance à se développer dans la mesure où la société soviétique est de plus en plus une société bloquée), mais parce que ces luttes mettent en jeu des forces très diversifiées, que l'on ne peut caractériser simplement en les rattachant à l'un ou l'autre « camp », et parce qu'elles ont des motivations, non seulement socio-économiques, mais aussi politiques, idéologiques, religieuses, ethniques, plongeant profondément leurs racines dans l'histoire des peuples.

Et aussi, parce qu'il est devenu historiquement impossible de combattre sérieusement le capitalisme mondial sans prendre complètement en compte des valeurs comme le droit des peuples à l'indépendance et à la souveraineté, la démocratie, les droits de l'homme, les libertés fondamentales, dont nous devons souhaiter qu'elles deviennent des valeurs universelles.

* * *

Traiter les problèmes à l'échelle planétaire comporte un risque : celui de donner le sentiment qu'il s'agit de réalités sur lesquelles nous sommes impuissants à agir.

Notre action politique se déroule essentiellement à l'échelle nationale parce que les Etats nationaux restent le cadre principal de la vie politique. Cette action peut-elle, dès lors, modifier des réalités qui dépassent largement ce cadre ?

La situation internationale, la crise mondiale qui déterminent dans une mesure importante notre situation nationale posent certainement des limites à notre action.

Je ne pense pas que l'on puisse « sortir » la Belgique seule de la crise.

Cela ne signifie pas que des politiques très différentes, plus ou moins favorables ou défavorables aux travailleurs et à la masse de la population, ne puissent être pratiquées. Dans la situation de crise mondiale dans laquelle se trouve notre pays, et dont il subit inévitablement les effets, on peut le gérer en s'inspirant des intérêts du grand capital ou de ceux de la population laborieuse. La lutte des classes ne se

déroule pas seulement à l'échelle mondiale, mais aussi au niveau national.

Nous pouvons également agir, à la mesure de nos moyens, sans doute modestes, pour modifier la situation mondiale. Et cette mesure peut devenir beaucoup moins modeste si notre action converge avec celles d'autres forces, en premier lieu d'une Europe occidentale qui a à se définir par rapport au reste du monde, à la fois aux Etats-Unis, à l'Europe de l'Est ou au tiers-monde. Le développement du mouvement pacifiste européen au cours des derniers mois montre que des possibilités importantes existent à ce niveau.

Mais il ne faudrait surtout pas dresser une cloison étanche entre la politique que nous pouvons mener, aujourd'hui, dans notre pays, et nos perspectives au niveau international.

Les mesures que nous préconisons doivent être réalistes, c'est-à-dire à la mesure de ce qu'il est possible de faire, aujourd'hui, en Belgique, compte tenu de l'environnement européen et international, et en même temps en fonction de nos perspectives de transformation de l'ordre international.

Nous devons être capables d'établir une liaison dialectique entre un programme réformiste (n'ayons pas peur des mots), s'appuyant sur les luttes ouvrières et démocratiques, à l'échelle de notre pays, et les transformations profondes, que nous jugeons indispensables à l'échelle européenne et à l'échelle planétaire, et qui nous permettront d'aller plus avant dans la construction d'une société socialiste, démocratique et autogestionnaire, que les mesures que nous préconisons aujourd'hui doivent toutefois préfigurer dans toute la mesure du possible.

C'est peut-être cela, être révolutionnaire dans les années 80.

Questions sur la laïcité et l'Etat

La laïcité et l'Etat ne manquent pas de définitions (1). Le thème des rapports entre la laïcité, telle qu'elle se fit après la Révolution française, et l'Etat, construit dans la société capitaliste au cours de la conquête de l'hégémonie par la bourgeoisie, a fait l'objet d'une historiographie abondante. Vu sous l'angle de l'histoire politique des Etats européens des XIX^e et X^e siècles, ce thème a évidemment été mobilisé à des fins de polémique. Cette mobilisation idéologique du thème a produit, entre autres, une histoire relativement mythique de la laïcité, présentée comme un pur produit du libéralisme, dont les partisans auraient, en toutes circonstances, revendiqué la séparation de l'Eglise et de l'Etat (préalablement débarrassé des distinctions d'ordres typiques de l'Ancien Régime), professé la tolérance et réclamé la liberté de conscience individuelle. Or, indépendamment de ce que les idéologues les plus libéraux du siècle dernier ont pu penser et écrire, il y eut de nombreux épisodes de compromis entre la bourgeoisie libérale, volontiers anti-cléricale, et l'Eglise, même au moment où celle-ci traversait une période extrêmement réactionnaire à tous les points de vue. Ces compromis ont été, ou ont pu être, des cas de conscience pour certains libéraux. Ils ne démentent pas nécessairement la sincérité des opinions libre-exaministes de ceux-ci. Les questions qui nous préoccupent ici ne concernent d'ailleurs pas les sentiments et les comportements personnels, mais bien les attitudes significatives qui caractérisent les « classes propriétaires » directement — et presque seules — impliquées dans les mécanismes de l'Etat et de ses appareils pendant la plus grande partie du siècle dernier.

Les deux aspects principaux des accommodements conclus entre la bourgeoisie libérale et l'Eglise sont bien connus. Il suffit d'évoquer à ce propos les analyses de Marx sur la période du Second Empire, mais les exemples sont innombrables, y compris dans l'histoire de Belgique.

(1) Cet article reprend les points principaux d'une intervention faite lors de la journée de réflexion sur « Laïcité et socialismes », organisée le 27 février 1982 par l'Association des Amis de la Morale laïque de Molenbeek. Les Actes de cette journée seront publiés.

Dans la fonction de *domination* dévolue à l'Etat, le prêtre fut mis à contribution et considéré comme un substitut utile à la force brutale et armée, chargée du maintien de l'ordre. Quant à la religion, elle fut sciemment utilisée comme un narcotique social, destiné à assurer le calme des « classes dangereuses », et, plus largement, des populations travailleuses, privées de représentation politique. L'Etat a confié à la religion une partie de sa fonction de *direction morale et intellectuelle* de la société civile, ce qui répondait d'ailleurs aux vœux d'une fraction non négligeable du patronat de l'époque.

Cette « religion pour le peuple », fonctionnelle, consentie et organisée par l'Eglise catholique, a pu être interprétée de diverses manières. Si on lui trouve une origine voltairienne, elle n'en reste pas moins choquante et d'autant plus révoltante qu'elle écarte d'emblée le peuple des lumières de la laïcité, réservées aux privilégiés de la richesse et de la culture. Il ne s'ensuit pas que tout le libéralisme de l'époque — qui ne voulait *pas trop* d'Etat, mais savait fort bien s'en servir — ne fut qu'une vaste imposture idéologique. Et il ne convient certainement pas de croire à une harmonie parfaite et « naturelle » entre le pouvoir clérical, qui entend imposer *son* monopole de la religion, et l'Etat capitaliste. Il serait beaucoup trop simpliste d'envisager le problème de cette façon. Il s'agit simplement de réaffirmer le fait que l'accession au pouvoir de la bourgeoisie — fût-elle aussi anti-cléricale qu'on puisse l'imaginer — ne signifie nullement le début quasi automatique d'une lutte à mort contre le cléricanisme, tant que ce dernier est en mesure de jouer un rôle important dans la domestication des masses. Une vision radicale de la laïcité devrait donc, peut-être, dénier à la bourgeoisie, en tant que classe sociale « émancipée » par 1789, un rôle décisif et volontaire dans la « décléricalisation » — et, ensuite, la déchristianisation — du prolétariat. Le mérite de cette classe sociale possédante serait, en revanche, d'avoir créé des conditions d'exploitation de l'homme d'une nature telle que le clergé perdit tout crédit à en soutenir très pieusement les principaux responsables. Cette hypothèse élémentaire ne paraît pourtant pas avoir été prise en considération par ceux qui cherchent les principaux facteurs de la déchristianisation populaire dans un mimétisme des classes inférieures par rapport aux supérieures. Par conséquent, la laïcité ordinaire, assez négligeante et non militante, du commun pourrait bien ne pas devoir être revendiquée par les sociétés de libre pensée, courageuses certes en leur temps, mais d'un rayonnement social limité.

L'abandon de l'Eglise, de ses lieux de culte, de l'autorité de son clergé et de ses docteurs, la revendication d'une morale de liberté, la quête « hors théologie » de nouveaux principes d'espérance et, enfin, l'exercice d'une pensée critique et rationaliste *peuvent* s'être répandus en dehors du mouvement « officiellement » reconnu comme porte parole de la laïcité. Et, à notre sens, le mariage politique du libéralisme progressiste et du socialisme — que l'on songe au mouvement belge de conquête du suffrage universel — *ne suffit pas* à unir en laïcité deux exigences fondamentales que nous souhaiterions indissociables : la liberté de pensée et celle de refuser l'exploitation et la domination d'une classe ou d'une nation sur une d'autres. Sans oublier, il va de soi, l'exigence de la fin des discriminations de races et de sexes. Cette position, qui annonce délibérément nos réticences à l'égard de considéra-

tions vagues et mièvres à propos d'une laïcité *purement* spirituelle, ne nie pas la réalité, ni même l'impérieuse nécessité en de multiples circonstances, d'une union — qui ne serait pas simple manœuvre tactique — entre les héritiers des courants socialistes et libéraux démocratiques du XIX^e siècle face aux manifestations réactionnaires d'un certain cléricalisme d'inspiration vaticane. On peut même souhaiter que cette laïcité commune aux deux grands courants politiques et philosophiques qui ont pris leur essor au XIX^e siècle soit toujours en éveil face à une certaine forme plus insidieuse de répression que le cléricalisme peut encore opérer sur les consciences. Mais, il s'ensuit nécessairement que, dans les endroits où les pouvoirs non confessionnels se sont établis — il ne faut pas franchir nos frontières pour en trouver des exemples —, ce même mouvement laïque ne manque ni de force, ni de détermination pour agir contre d'éventuels manquements graves aux principes dont il se réclame pour combattre, à juste titre, les règles intolérantes des Eglises institutionnalisées. Il y a, en effet, des occasions et des lieux où un mouvement laïque ainsi compris se doit de venir au secours de croyants révoltés, victimes d'injustices inqualifiables.

Cette digression n'est pas inutile à la bonne compréhension de notre attitude au sujet de l'Etat lui-même.

Si le but était de rapprocher en une solidarité laïque la tendance libérale « anti-étatique » et le « socialisme contre l'Etat » — selon l'interprétation donnée, entre autres, par E. Vandervelde —, nous ne pourrions, sur des bases aussi sommaires, marquer notre adhésion à ce programme. D'abord car ces bases nous paraissent surannées et, ensuite, parce que, vues d'une manière non historique — s'agissant alors de confronter ou de concilier deux principes « purs » —, elles ne présentent même plus aujourd'hui l'intérêt d'une discussion délibérément abstraite. Notre interrogation se rapporte à la conception de l'Etat laïque, mais aussi de ses appareils et des partis politiques, dans l'état actuel de la réflexion marxiste. En cette matière, le marxisme trouve de nos jours un ferment utile dans les écrits d'A. Gramsci et les publications du Parti Communiste Italien. Plusieurs thèmes du marxisme italien, en rapport avec l'analyse de la laïcité politique, dépassent largement le cadre national et la question vaticane qui ont engendré ces réflexions et ces analyses popularisées, en premier lieu, par le P.C.I.

Un but commun pourrait être assigné aux partis laïques : priver l'Eglise des moyens de faire de la religion un instrument de l'Etat, combattre toute tentative de retour à des formes d'Etat confessionnel (réaction néoconstantiniennne) (2). La poursuite de ce but n'implique aucune volonté de rupture, aucun sectarisme à l'égard des fidèles de cette Eglise. Ces derniers sont d'ailleurs assez nombreux à comprendre les dangers des religions d'Etat, mais ils devraient aussi être assurés de ne pas subir une manœuvre unilatérale de la part des partis laïques.

Le P.C.I., en particulier, a pris nettement ses distances par rapport aux courants qui se fixeraient comme but d'instaurer un « athéisme d'Etat ». Il semble bien que cette position, qui peut encore faire pro-

(2) Voir l'article d'Angel Enciso, *Après le départ du cardinal Suenens*, « Cahiers marxistes », n° 82, mars 1980.

blème dans la vision paléo-marxiste des choses, soit la meilleure, la plus crédible et la plus responsable au plan politique. Elle est même une condition nécessaire pour un dialogue sincère avec les croyants. En effet, les mouvements démocratiques et laïques qui ont à leur programme la transformation socialiste de la société ne peuvent pas, malgré les difficultés et les revers, abandonner ce dialogue persévérant avec les chrétiens. Si le dialogue veut ouvrir la voie à des actions communes, il ne faut pas considérer la foi religieuse personnelle comme un « handicap » ou un fait inconciliable avec la lutte politique orientée vers cette transformation socialiste de la société.

Le dialogue qui incite à l'action est aussi le seul moyen de convaincre les chrétiens qu'ils n'ont plus à subir passivement, au nom de la fidélité à l'Eglise et du respect de son autorité, le poids des courants conservateurs qui, aujourd'hui encore, peuvent prendre le dessus dans la hiérarchie catholique.

Enfin, quant à l'attitude propre aux partis laïques pour lesquels la démocratie et le socialisme sont des objectifs fondamentaux, il ne devrait plus être question de conserver ces traces de dogmatisme idéologique qui ont naturellement tendance à se perpétuer dans les organisations militantes.

Si la laïcité veut avoir un sens sur la scène politique, elle ne peut y réussir qu'en rejetant toute inclination qui ferait d'elle une contre-Eglise.

Orientation bibliographique sommaire

- P. Joye, *Gramsci aujourd'hui*, « Cahiers marxistes », septembre 1974.
- R. Lewin, *Marxisme et christianisme. Rencontre avec C. Girardi*, idem, juin 1975.
- R. Lewin, *Eglise catholique et lutte des classes*, idem, février 1977.
- P. Joye, *Un problème actuel : l'Etat*, idem, septembre 1978.
- J. Moins, *Institutions et démocratie*, *ibidem*.
- F. Houtart, *Marxisme et foi chrétienne*, idem, octobre 1981.
- M. Bertrand, *Le statut de la religion chez Marx et Engels*, Ed. Sociales, 1979.
- *Gramsci dans le texte*, Ed. Sociales, 1975.
- *Comunisti e mondo cattolico oggi*, Ed. Riuniti, 1977.

Des médecins appellent : Mieux vaut prévenir que guérir ...la guerre nucléaire

L'Association médicale pour la prévention de la guerre nucléaire (AMPGN) vient d'être créée par un groupe de médecins francophones conscients de la nécessité d'informer le corps médical et l'opinion publique de l'impuissance de la science médicale devant les conséquences sanitaires d'une guerre nucléaire.

Ces médecins pensent que l'éthique de leur profession les amène tout naturellement à se préoccuper de ce grave problème.

Ils lancent un appel pressant à leurs confrères afin qu'ils participent à leur action.

Ils désirent travailler de façon autonome, sans lien politique ou philosophique, mais en accord avec les médecins du monde entier.

Dans ce but, ils se sont affiliés à l'International Physicians for the Prevention of Nuclear War (IPPNW) dont le siège est à Boston (U.S.A.). Ils participent d'ailleurs, en avril 82, au second congrès international de cette association, à Cambridge (G.-B.).

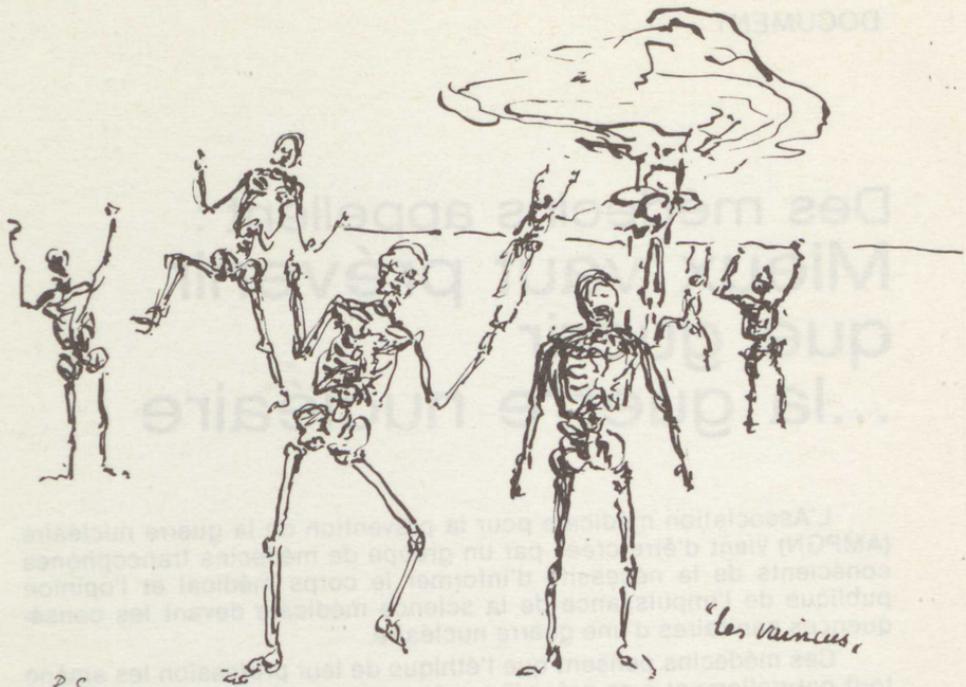
Toute personne intéressée par l'AMPGN, désireuse d'apporter sa participation à son action ou simplement soucieuse d'être tenue au courant de ses activités, peut obtenir des renseignements complémentaires en s'adressant au siège de l'association :

Docteur Maurice Errera, AMPGN, 2, square des Nations, à 1050 Bruxelles. Tél. 02/673.26.79 — C.C.P. 000-1194721-69.

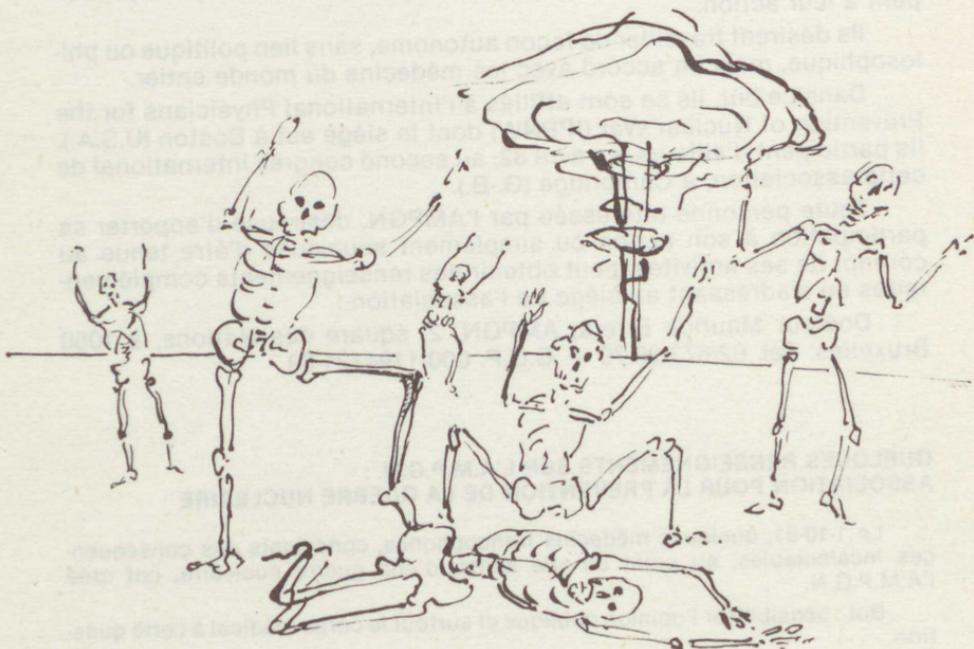
QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR L'A.M.P.G.N. : ASSOCIATION POUR LA PREVENTION DE LA GUERRE NUCLEAIRE

Le 1-10-81, quelques médecins francophones, conscients des conséquences incalculables, au point de vue santé, d'une guerre nucléaire, ont créé l'A.M.P.G.N.

But : sensibiliser l'opinion publique et surtout le corps médical à cette question.



"les vaincus,"



"les vainqueurs,"

P.S.

Ces médecins connaissent l'existence de groupements médicaux aux USA, au Japon, dans différents pays d'Europe. Ils savaient également que leurs confrères flamands œuvraient dans le même sens depuis quelques mois déjà.

Ils se sont mis en rapport avec leurs confrères anglais et avec l'organisation internationale : IPPNW (International physicians for the prevention of nuclear war) dont le siège est à Boston et qui avait tenu son premier congrès en avril 81.

Le comité actuel (qui n'est toutefois pas définitif) se compose de douze médecins dont vous trouverez les noms ci-dessous.

Un appel a été lancé aux médecins francophones par différentes voies (contacts personnels, presse médicale, etc.) et un comité de parrainage est en voie de formation (liste ci-dessous, liste non close).

La première idée avait été d'envoyer une lettre personnelle à tous les médecins francophones : cela s'est avéré financièrement irréalisable, l'association ne disposant d'aucun moyen financier si ce n'est la cotisation qu'elle demande à ses membres.

Nous avons actuellement une cinquantaine de membres médecins dont certains sont prêts à travailler activement dans différents domaines.

Nous sommes affiliés à l'IPPNW et participerons au congrès international de Cambridge (G.-B.) du 3 au 5 avril 82, congrès où se retrouveront environ 160 personnalités médicales de la plupart des pays européens (tant de l'est que de l'Ouest), des USA, du Japon, etc.

Réalisations envisagées ;

— réunir le plus grand nombre de médecins francophones et de personnalités médicales et scientifiques.

— constituer une documentation scientifique sérieuse qui pourra être consultée à notre siège.

— trouver et former des conférenciers capables d'expliquer aux médecins, aux étudiants des facultés de médecine, aux professions para-médicales et enfin au grand public les conséquences médicales d'une guerre nucléaire.

Ces conférences seraient éventuellement illustrées par des diapositives ou des films.

— créer des groupes locaux dans toutes les régions francophones du pays.

Nos confrères flamands ont réussi à ce jour à récolter plus de 400 affiliations et ils organisent de 5 à 6 conférences par mois dans différentes villes flamandes !

Les médecins francophones sont certainement aussi dynamiques et nous espérons arriver à un aussi bon résultat.

Comité : Président : Dr Maurice Errera, prof. de biophysique et de radiobiologie à l'ULB. Membres : Drs Jacques Bradfer, Walter Burniat, Michel Goethals, Jacques Loute, Guy Meur, Olivette Mikolajczak, Anne Résibois, Lise Terfve, Luc Vankeerberghen, Jacques Vedrin et Georges Ziant.

Premier comité de parrainage : Professeur Christian De Duve, Prix Nobel, membre Académie de Médecine (UCL); Professeur Zénon Bacq, membre Acad. Méd., membre bureau IPPNW (Lg.); Professeur Charles Mertens de Wilmars, membre Acad. Méd., membre bureau IPPNW (UCL-Harvard); professeur Jean Brachet, membre Acad. Méd. (ULB); Professeur R. Lambotte, membre Acad. Méd. (Lg.); Professeur J. Hugues, membre Acad. Méd. (Lg.); Professeur Henri Vis, membre Acad. Méd., délégué Unesco (ULB); Professeur Georges Thill (Fac. N.D. de la Paix, Namur); Docteur Léon Ectors, neuro-chirurgien.

EN DIAGONALE

LE VOLET SOCIAL DU RAPPORT SPITAEELS

Le rapport Spitaels « faire face à la crise » a fait l'objet d'une brève analyse dans les CM de février. Pierre Joye s'y est surtout intéressé au volet économique du document. Quelques observations complémentaires (et non-techniques) à propos du volet social ne sont peut-être pas inutiles.

Dans les réunions « ouvertes » où le rapport Spitaels a été présenté, Nicole Desruelles a admis que la Commission sociale du PS — qu'elle a coprésidée — avait pu arriver à un consensus sur le diagnostic et sur les enjeux généraux, mais pas sur les problèmes sectoriels. C'est peut-être ce qui confère au volet social ce caractère de « catalogue de bonnes intentions », relevé par Pierre Joye.

Certains aspects du diagnostic, voire des enjeux généraux, présentent un intérêt réel.

J'en citerai quelques-uns.

C'est d'abord un constat majeur : « En accordant ... la primauté au quantitatif, le socialisme n'a pas immédiatement compris qu'il renforçait d'autant le système capitaliste par l'installation d'une société de consommation. (...) Dans ce contexte, la culture est de plus en plus vécue comme un ensemble de biens et de services à consommer : l'économisme s'est substitué à la culture. » Une illustration parmi d'autres de ce glissement : la monétarisation des risques de santé, quand sous la pression du système, des ouvriers acceptent des primes de danger au lieu d'exiger l'aménagement salubre des postes de travail.

Le rapport acte aussi « dans certains cas, une détérioration réelle des conditions d'existence des travailleurs ». Et de citer de nouvelles formes d'aliénations, dues notamment à l'augmentation de la productivité, à la bureaucratisation des activités, à la spéculation foncière et à divers types de pollution.

La persistance de la pauvreté — que les réformes sociales devaient cependant évacuer ; le recul de certains idéaux socialistes — le corporatisme prenant parfois le pas sur la solidarité — tout cela s'inscrit dans la foulée du constat premier sur le triomphe d'un certain économisme. Et tout cela revêt à nos yeux une valeur au moins potentielle, puisque le rapport acte par là les limites du réformisme.

Pour relever ces « défis », le rapport Spitaels propose un nouveau projet de société. Fondements de ce projet : le refus du chômage, qu'« il faut retourner contre le capitalisme », et le refus d'une « société à deux vitesses ». Si le premier refus renvoie au volet économique du rapport, nous voudrions nous arrêter au second, qui nous paraît une idée neuve. Ce que récuse le PS en l'occurrence, c'est une division de la vie économique et sociale en deux sociétés cloisonnées — l'une axée sur des entreprises performantes, hyperorganisée, efficiente et détenant les leviers de commande ; l'autre, assistée et dominée. A voir s'amplifier

sans cesse le monde des chômeurs, pensionnés et prépensionnés, monde grossi de surcroît par les travailleurs à statut précaire (stagiaires, CST, remis au travail, etc.) l'image d'une société à deux vitesses prend une certaine consistance. Le danger est réel, bien formulé. La parade est hélas moins consistante... C'est (notamment) ici que se manifeste la singulière vocation du PS à d'impossibles « synthèses ». « Il faut donc arriver à faire la synthèse des deux courants qui divisent la société », lit-on page 169. Mais que signifie UNE SYNTHÈSE entre une société dominante et une société dominée ?

« Faire face à la crise » consacre une large place à « la vie associative ». La formule recouvre le foisonnement de comités pluralistes divers où les militants socialistes n'ont guère été présents jusqu'à maintenant. La réhabilitation de « la vie associative » est proclamée. Ce progrès résulte selon toute vraisemblance de la volonté des Jeunes socialistes, qui voient à juste titre dans les comités pluralistes de base un lieu de rencontre avec d'autres progressistes.

Le rapport fait aussi une large place à l'éducation permanente. Ce n'est évidemment pas cela qui est inquiétant, mais bien que l'éducation permanente semble se substituer à la formation de base. En effet, constatant que « les circuits éducatifs traditionnels » méritent une critique substantielle, le rapport qualifie l'éducation permanente de « réponse globale du mouvement socialiste » à ces carences.

N'est-ce pas DÉPLACER le problème ? Si une personne est privée d'une bonne formation de base, pourra-t-elle tirer profit d'un système d'éducation permanente ? Nous craignons que non. Rien ne permet de faire l'économie d'une formation de base. Si on constate qu'elle est carente, il importe de l'améliorer et non pas de reporter sur l'éducation permanente la fonction de formation de base.

Un dernier mot à propos de l'égalité entre hommes et femmes, largement revendiquée par les socialistes. S'il est juste de constater que la crise freine un mouvement qui tendait à conquérir cette égalité, le mutisme du rapport sur l'action pernicieuse du ministre socialiste flamand Roger De Wulf en matière de droits des chômeuses nous paraît affligeant. Car les (dé)mérites qu'il s'est acquis sont considérables : il a ouvert la voie aux ministres néo-libéraux.

Il est à peine besoin de dire que ces quelques remarques n'épuisent pas l'intérêt du rapport Spitaels.

R.L.

DÉBAT SUR L'ORDRE DES MÉDECINS

Le GERM (Groupe d'étude pour une réforme de la médecine) vient de faire rebondir le débat sur la fonction de l'Ordre des médecins *. C'est un vieux débat — et les Cahiers marxistes y consacraient voici sept ans déjà un article, signé Jacques Lemaitre et Rosine Lewin.

* Les Cahiers du GERM — n° 154, février 1982 — 90 F. 29, rue du Gouvernement provisoire, 1000 Bruxelles.

Affinant la position qu'il défendait naguère, le GERM propose aujourd'hui non plus la suppression pure et simple de l'Ordre, mais bien sa réforme fondamentale. Aujourd'hui comme hier, cette démarche se veut essentiellement démocratique — dans la mesure où elle prétend intéresser la population à un dossier qui passe pour technique, et donc réservé aux seuls spécialistes. C'est aussi dans cette mesure-là que les CM y portent intérêt : s'il s'agissait de l'éthique et de la déontologie d'un groupe de collectionneurs de timbres-poste, nous nous sentirions sans doute moins concernés. Mais les devoirs du corps médical envers les patients, c'est-à-dire envers la population, voilà une affaire d'intérêt public. Une affaire politique au sens le plus large.

Le GERM a fortement contribué à évacuer le mystère qui enveloppait le fonctionnement, les compétences, la raison d'être et l'idéologie de l'Ordre des médecins. Dans les années 70, ce mystère était épais et maintenu tel par les notables de l'Ordre. Ici comme ailleurs, l'information a alimenté la contestation. Pourquoi vénérer encore Hippocrate ? Pourquoi absolutiser le secret médical au point d'entraver les études épidémiologiques ? Pourquoi consacrer comme seule valable la rémunération du médecin sur la base de l'acte médical ? Pourquoi confondre éthique et déontologie ? Pourquoi confondre fonctions doctrinales et disciplinaires ?

La contestation s'est poursuivie. L'Ordre des médecins est toujours là, et le nouveau dossier du GERM énumère quelques-uns des abus récents dont il s'est rendu coupable, en particulier au cours de la grève des soins de l'hiver 79/80. Mais en sept ans, bien des choses ont changé et plusieurs propositions de loi tendant à modifier l'Ordre des médecins ont été déposées au Parlement, issues de milieux aussi différents que la Volksunie et le PS.

Si le GERM admet que les craintes suscitées par sa proposition de suppression de l'Ordre méritent d'être prises en compte, — « ni Ordre, ni vide » — il maintient intégralement et avec raison un principe central : les fonctions normatives, disciplinaires et scientifiques ne peuvent être réunies dans les mêmes mains. Des structures différentes doivent permettre à des personnes, respectivement compétentes dans chacune des matières considérées, d'exercer leurs responsabilités en toute indépendance.

C'est sur tout cela que le GERM appelle à poursuivre et élargir le débat, non seulement au Parlement, mais dans les organisations syndicales, dans les partis, les associations de patients, les comités d'habitants, les organisations féminines, etc.

Plus la crise se prolonge, plus elle pèse sur la vie quotidienne — insécurité du lendemain, rythmes de travail, tensions nerveuses, pollution, angoisses — et plus importent les choix en matière de politique de santé.

Le débat sur le pouvoir détenu par l'Ordre des médecins rejoint à cet égard le débat sur les attaques gouvernementales contre la sécurité sociale.

R.L.

ACTION CULTURELLE : PREMIÈRE RÉPONSE A JACQUES MOINS

Sous le titre « Réflexions pour un débat sur l'action culturelle des communistes », Jacques Moins lançait ici le mois dernier une gerbe d'idées et de questions. Le premier à y avoir répondu est Wilchar, dont on connaît la verve et la créativité, comme affichiste, peintre ou graveur ().*

Mon apport au débat se trouve dans les 54 numéros de « L'Impertinent » qui sont eux-mêmes un timide prolongement de l'action menée par le groupe d'artistes de « Contact » (1940-1946).

1 — Il faudrait pour bien comprendre les problèmes actuels, établir scientifiquement l'évolution des galeries d'art individualisées depuis leur naissance, c'est-à-dire depuis le salon des refusés (1868/69) et voir si cette pratique correspond encore aux aspirations de notre époque. Personnellement, je n'y crois pas.

2 — De même pour la critique d'art qui, en plus, a perdu son caractère de guide idéologique de la culture triomphaliste de la bourgeoisie du 19^e siècle pour n'être plus qu'un service dithyrambique des « multinationales de la culture » ou mieux encore du monopole du marché de l'art. Tout ceci afin de dégager quelle attitude devrait prendre le P.C. à cet égard.

3 — Les salles d'expositions des centres culturels en général sont une conquête populaire. Déjà pendant l'occupation le groupe « Contact » avait revendiqué et obtenu l'ouverture d'une salle gratuite pour les artistes (Musée Speeckaert aujourd'hui disparu).

4 — Le P.C. devrait favoriser les artistes qui exposent dans les centres culturels parce que ce sont ceux-là les plus pauvres (qui ne peuvent pas se payer le luxe des cimaises commerciales). Nous savons que les critiques d'art bourgeois gardent leurs faveurs pour les galeries commerciales pour des raisons de « libre concurrence ». Nous constatons hélas que le D.R. suit la même politique. Nous lisons dans le D.R. du 22-2-82 le passage suivant à propos d'une artiste : « C'est dommage que de banque en centre culturel une telle artiste ne parvienne pas à accrocher le regard d'un mécène qui lui permettrait d'entrer en " galerie ", elle le mérite ». Surprenant, pas vrai!

5 — Une autre analyse devrait être réalisée sur l'évolution de l'enseignement des Beaux-Arts et dégager des orientations qui correspondraient davantage à une expression populaire.

6 — Un autre problème est de savoir le rôle historique du prolétariat dans le renouveau du contenu, et par conséquent, de la forme de l'art. Un rôle historique qui n'est pas obligatoirement conscient et organisé. Le P.C. devrait en tenir compte pour établir sa politique culturelle.

7 — Cet aspect du problème soulève le point fondamental de savoir si le P.C. doit œuvrer pour l'émancipation de la classe ouvrière

(*) Voir les C.M. de décembre 1980, illustrés par lui.

(ce dont je ne doute pas) ou si le P.C. doit être LE PARTI DES TRAVAILLEURS ŒUVRANT POUR LEUR PROPRE ÉMANCIPATION.

8 — Il s'agit finalement moins de « démocratiser l'accès à la culture des travailleurs » que de leur faire prendre conscience de leur rôle historique et de leur responsabilité dans le renouveau de l'expression sociale qui se reflétera dans l'expression artistique.

9 — La classe ouvrière est la seule détentrice de la succession à l'art bourgeois qui lui-même a succédé à l'art aristocratique du 17^e siècle. Le rôle du P.C. est de lui en faire prendre conscience. C'est aussi pour cette raison qu'il faut stopper cette espèce d'autosatisfaction à avoir dans ses rangs des « vedettes » et autres « chefs de file » qui ne songent qu'à leur carrière.

Le problème est plus vaste et d'une tout autre nature : c'est de faire entendre la voix du peuple. Parce qu'il est indéniable que les travailleurs ont un langage propre et une capacité de créativité poétique permanente.

10 — Dans ce sens, le P.C. devrait s'inspirer d'Henri Barbusse qui avant l'hystérie ouvriériste du congrès de Kharkov, fit une grande place aux écrivains prolétariens dans son périodique « Monde » qu'il dirigea de 1928 à 1935. Aider l'expression populaire à se révéler devrait s'inscrire en priorité dans une politique culturelle du P.C.

WILCHAR.

EN REVUES

SOCIALISME

Ce numéro spécial de la revue *Socialisme* est consacré au dialogue Nord-Sud et au Nouvel ordre international. D'entrée de jeu, Anne-Marie Lizin situe l'enjeu du dialogue Nord-Sud : il y va, dit-elle, de « notre salut comme monde développé » renversant ainsi la vision traditionnelle en la matière.

Plusieurs contributions méritent qu'on s'y arrête attentivement. C'est le cas en particulier de l'analyse, par Idriss Jazairy, ambassadeur d'Algérie, de la position des pays non-alignés. C'est au Mouvement des non-alignés que revient, note l'auteur, le rôle central dans l'expression des orientations des politiques de ses membres... et un rôle de catalyseur dans la recherche de solutions. Détérioration des termes de l'échange, poussées néo-protectionnistes, atteintes à la souveraineté des Etats de la périphérie, rôle parfois ambigu de la CEE — c'est tout cela que Idriss Jazairy examine pas à pas. « Il apparaît essentiel pour les pays non-alignés que les solutions auxquelles on parviendra soient à la hauteur des défis qui confrontent la communauté internationale, écrit-il. Ils ne sauraient donc se contenter d'accepter sous l'empire de l'urgence et au nom d'un prétendu « réalisme » une négociation qui occulte les réformes de structure pour se limiter aux transferts de ressources, à la lutte contre la faim et à l'énergie. »

Dans l'article qu'il consacre aux rapports de force des transnationales en pays sous-développés, Jean-Luc Iwens apporte quelques illustrations aux propos de l'ambassadeur d'Algérie. L'interdépendance croissante des pays sous-développés par rapport aux pays industrialisés par le jeu de puissance des multinationales fait l'objet d'une analyse sérieuse, qui en démonte les divers aspects.

Autre contribution intéressante : celle de Paul Ramadier qui plaide pour une nouvelle coopération Europe-tiers monde, sur la base du choix, opéré par les pays du tiers monde, de leur type de développement. Il y a dans ce texte une volonté de rompre avec l'eurocentrisme qui apparaît féconde, en tout cas nouvelle.

D'autres noms encore figurent au sommaire de cette livraison : Willy Brandt, Robert Falony, Thérèse Gastaud, Mathias Hinterscheid, Ph. Franquin.

R.L.

N° 168 — Novembre-décembre 1981 — 131, Bd de l'Empereur, 1000 Bruxelles — 120 F.

CONTRADICTIONS

STRATÉGIES DE LA CRISE

Consacré principalement aux *stratégies de la crise*, le numéro 30 de *Contradictions* poursuit la réflexion entamée dans un numéro précédent sur *l'emploi dans la crise*.

Présentant quelques analyses et posant surtout beaucoup de questions, comme le constate l'éditorial, les auteurs de cette réflexion partent d'une appréciation du rapport des forces actuel et des effets de la crise sur le mouvement ouvrier. Sans dissimuler les dangers que cette crise présente pour celui-ci à l'heure où les stratégies traditionnelles ont pour le moins perdu leur pertinence et où, à gauche, on en est encore à échafauder, « *fort laborieusement de nouveaux ensembles de propositions qui se présentent comme stratégie alternative* ».

Plusieurs articles explicitent cette entrée en matière. A commencer par celui où Ziré Petit brosse un panorama des divers discours et stratégies suscités par la crise en constatant qu'à droite comme à gauche, si des variations sont

possibles, ils s'articulent autour de quelques thèses bien ancrées, pour le reste nettement opposées car « *il n'y a accord ni sur l'origine, ni sur les enjeux de la crise et encore moins sur les moyens d'en sortir* ».

Complété par des orientations bibliographiques (« *Ce qui se dit à droite et à gauche...* ») réunies par Pierre Jonckheer, cet article fait beaucoup de constatations pertinentes, notamment que « *l'imbrication du mouvement ouvrier et de l'appareil de l'Etat, particulier à la Belgique et caractéristique des social-démocraties, a fait et fait toujours la puissance du mouvement ouvrier dans son rapport à la gestion de l'Etat... Quand la droite libérale justifie les syndicats et dénonce l'Etat tentaculaire, c'est à cet échafaudage politico-institutionnel du mouvement ouvrier et de l'Etat qu'elle s'affronte* ».

Faut-il pour autant poser en principe, que, face à la crise, la problématique du mouvement ouvrier « *reste fondamentalement attachée au modèle social-démocrate* » ? C'est assurément vrai pour ses formations politiques et syndicales essentielles et *Contradictions* en donne d'excellents exemples. Mais peut-on affirmer que même dans les meilleurs cas, les propositions de la gauche progressiste ne dépassent pas « *un keynésianisme sélectif* » ?

Je ne le crois pas. Si le PCB souligne que, pour pouvoir repartir de l'avant, il faut stopper la régression — défendre le pouvoir d'achat et l'emploi existant — il indique aussi que, pour *sortir* de la crise, il faudra s'orienter vers *un autre modèle de croissance*.

Contradictions semble l'ignorer. Il est vrai que quand il évoque « les analyses progressistes », il cite seulement les textes du groupe Bastin/Yerna et de la Fondation André Renard mais ne souffle mot de la brochure « *Halte à la régression* » diffusée à des dizaines de milliers d'exemplaires par le PCB. Du parti pris ? Je ne vois pas pourquoi. Et

si c'est par négligence, je le comprends tout aussi mal.

Ce qui n'empêchera pas de signaler que ce numéro de *Contradictions* comprend par ailleurs une étude solide-ment documentée de Michel Capron sur l'attitude des pouvoirs publics face à la crise de la sidérurgie.

P.J.

Contradictions, n° 30. 1981/1982 — 200 FB —
Ed. du Souverain, 140, 1170 Bruxelles.

CRITIQUE POLITIQUE

Critique politique vient de publier son dixième numéro. Pour une revue trimestrielle lancée il y a tout juste trois ans par un petit groupe sans base matérielle bien solide, c'est un succès. Je le dis d'autant plus volontiers que les premiers numéros ne m'avaient pas emballé. Ils témoignaient, me semblait-il, d'une tendance hyper-intellectuarde à enfileur des perles qui s'accompagnaient d'une prétention un peu puérile. Peut-être me suis-je trompé et cela n'a du reste guère d'importance. L'essentiel, c'est qu'à présent, *Critique politique* a trouvé son rythme de croisière, prend à l'occasion d'excellentes initiatives (un numéro spécial consacré à la réédition de *L'insurrection prolétarienne en Belgique* de Maurice Bologne) et contient régulièrement des contributions pleines d'intérêt.

Ce numéro 10 en fournit un bon échantillon en publiant d'entrée de jeu un entretien avec le biologiste Jean Brachet. Texte passionnant qui permet notamment au profane de prendre connaissance des discussions qui se déroulent entre biologistes moléculaires et adeptes de la biologie théorique. Jean Brachet fournit par ailleurs des indications intéressantes sur les ravages que les théories de Lyssenko ont produits en URSS, sur les dangers de l'irrationalisme qui se développe depuis quelque temps dans nos sociétés, sur les applications possibles de la biologie

moléculaire, science-carrefour où on ne peut avancer sans une multiplicité d'approches, et sur les problèmes posés par le développement de l'« engineering génétique » qui est en train de devenir une puissante industrie dominée par des considérations relevant du pur *business*.

Ce n'est qu'un exemple car le même numéro contient des entretiens tout aussi valables sur *l'informatique et les libertés* (avec François Rigaux et l'« ombudsman » allemand Spiros Simitis) et un texte de la même qualité d'Armand Mattelart et Jean-Marie Piemme sur la *communication*.

P.J.

Critique politique, n° 10. Rue Longue Vie 53, 1050 Bruxelles. 200 FB (Abonnement à 4 numéros : 700 FB).

BULLETIN DE LA F.A.R.

L'allure un peu austère de ce numéro 120-121 (*), constitué surtout de comptes-rendus, n'en ôte pourtant pas l'intérêt.

Larbi Ayari résume les travaux du colloque du CIRIEC de l'Université de Liège : « Crise et renouveau de la planification ». Si le Hollandais Van den Beld, directeur du Centraal Planbureau, y a défendu une ligne politique que ne renierait pas le gouvernement Martens-Gol, M. Maldague, commissaire au Plan belge, a tenté quant à lui de « concilier l'inconciliable ». Pour la France, la « nouvelle planification » exposée par M. Soulage au nom du commissaire du Plan M. Prévot est marquée par la volonté de « catalyser les imaginations pour une société nouvelle », bien que les ambiguïtés y demeurent nombreuses et que la cohésion n'en soit pas assurée.

Jean Jacqmain fait le point sur « L'objection de conscience à certains

(*) Bulletin de la Fondation André Renard, place Saint-Paul 9, 4000 Liège. 180 F le numéro double.

emplois » et cite des exemples tirés de la jurisprudence où l'on a tenu compte des convictions philosophiques des travailleurs en cause, sans que le problème soit pourtant réglé par la législation actuelle.

Larbi Ayari encore poursuit son étude critique de « L'autogestion en Algérie », dont le premier chapitre, sur les prémisses historiques et socio-économiques de la question, avait fait l'objet de réserves dans une précédente note de lecture des C.M. Il dresse ici un tableau des théories en présence à l'époque et des mutations survenues depuis le coup d'Etat de 1965. L'autogestion algérienne, affirme-t-il, s'est peu à peu vue privée d'initiative et rendue toute formelle en raison du poids du gouvernement central, du parti unique et de la bureaucratie.

On se réjouira de voir abordés dans un même numéro trois points faibles du syndicalisme en Belgique : la représentation des femmes dans l'organisation, la pleine prise en compte des problèmes de l'enseignement, et le rôle des jeunes.

Josette Duchesne rappelle que 35,25 % seulement des affiliés à la CGSP sont des femmes (majoritaires pourtant dans les secteurs Enseignement et Ministères) et que les membres du bureau exécutif national et du secrétariat permanent sont... tous des hommes. Dénonçant les préjugés qui subsistent, elle souligne que « L'identité féminine aboutit à une contestation globale de la société en refusant le clivage traditionnel : vie professionnelle, vie privée. Elle intègre dans la réflexion capital/travail les rapports de domination qui existent hors de l'entreprise ». Suivent, les recommandations de la récente Journée des femmes CGSP.

La rubrique « Faits et documents » nous livre le programme de la Confédération européenne des syndicats en matière d'éducation et de formation. Où l'on souligne que l'éducation est

non seulement un investissement économique et social, mais qu'elle alimente la vie démocratique et encourage le changement social en permettant à chaque individu, mieux armé intellectuellement et culturellement, de structurer son propre avenir.

Enfin, c'est une nouvelle rubrique, « Jeunesses syndicales », qui s'ouvre avec le compte-rendu par Fatima Cor-

reia du Deuxième rassemblement mondial de la jeunesse syndicale (CISL). Connaître les jeunes, leur permettre de témoigner, les « intégrer tout en respectant leur intégrité »... et dans l'immédiat, leur assurer l'appui des structures syndicales dans la « Marche des jeunes pour l'emploi » prévue en Belgique en avril prochain.

P.E.

La Fondation J. Jacquemotte vient de publier une brochure consacrée aux étrangers : « Chez eux chez nous : les immigrés ». Prix : 20 F (voir adresse et CCP au dos de couverture).

Au sommaire :

Eddy De Winter :

Les Communistes belges et les immigrés

I. Les problèmes des immigrés dans un contexte de crise

- Etrangers chez eux, étrangers chez nous
- Un racisme latent
- L'image de l'immigré profiteur
- Etranger d'où viens-tu ?
- L'immigré, bouc émissaire
- La question du seuil de tolérance
- Quel avenir pour la seconde génération ?

II. Pour une approche positive du problème des immigrés

- Assimilation ou retour : un faux dilemme
- Favoriser l'intégration
- Pour un véritable statut des étrangers
- Une loi contre le racisme
- Pour le droit de vote des immigrés
- En guise de conclusion

Daniel Fedrigo

Contre le racisme et la xénophobie : le droit de vote aux immigrés

(paru dans les C.M. de février 1982)

Des faits, des opinions

- *Dominique Langenaken*

Le Combat du MRAX

- **L'action de la Ligue Belge pour la défense des droits de l'homme dans la lutte contre le racisme et la xénophobie**

- *Michel Godard*

Seuil de tolérance et préjugés raciaux

- *Angel Enciso*

Identité et intégration chez les travailleurs migrants

- *Lino Miconi*

Droit de vote pour les immigrés : comment sortir de l'impasse ?

- *Monique Dujardin* (interview)

Objectif 82 : Le temps d'un premier bilan

Pour le droit de vote et d'éligibilité des immigrés aux élections communales

« Nous, signataires, représentant le monde économique, social, culturel, politique et religieux, revendiquons le droit de vote et d'éligibilité aux élections communales d'octobre 1982, pour tous les immigrés résidents. Il n'est pas normal qu'une fraction importante de la population, établie depuis de nombreuses années en Belgique, soit exclue de tout débat démocratique et tenue à l'écart des lieux de décision.

Nous poursuivons ainsi le long et dur combat des générations antérieures pour plus de démocratie et de justice, qui aboutit à l'octroi du suffrage universel pour les hommes d'abord, pour les femmes ensuite.

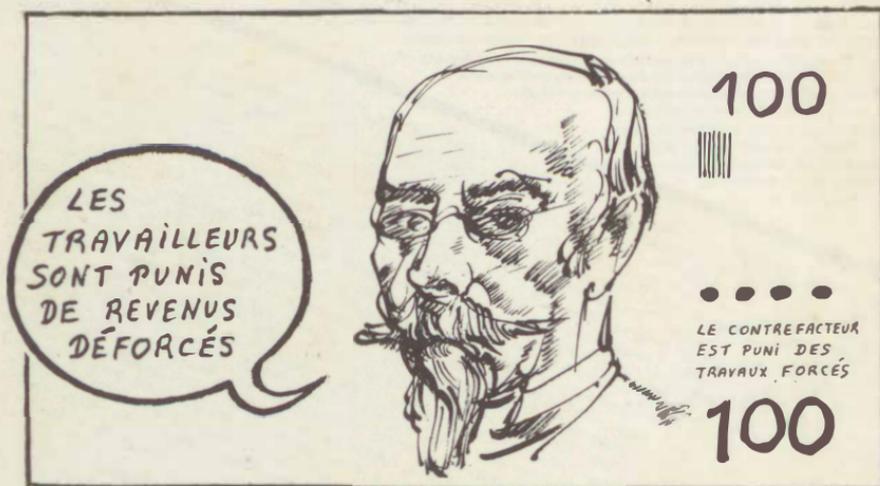
Le Parlement a voté à la quasi unanimité une loi reprimant les actes de racisme. Nous lui demandons instamment de faire un pas supplémentaire en élargissant le vote communal aux immigrés.

Nous nous engageons à poursuivre cet objectif au sein de nos mouvements, de nos partis et par notre activité culturelle et artistique. »

Dominique Aguessy, secr gen ad; CMT / Mateo Alaluf, chercheur ULB / Jo Altidi, pianiste / Philippe Anceaux
 Pierre Arnould, Pdt. Vivre ensemble / Nicolas Bardos, Pdt MOC Bxl / Jean-François Bastin, journaliste / Julos Beau-
 came, chanteur / Ignace Berten, theologien / France Blanmailland, avocat / Jean Blume, membre BP du PCB / Colette
 Braeckman, journaliste / Georges Bristol, resp nat CSC / Emilienne Brunfaut, Vice-Pres Comm Travail des femmes /
 Frans Buylens, cineaste-ecrivain / GINETTE Carlier, Pdt. CGAL / Françoise Carton, journaliste / Nicole Cauchie, journa-
 liste / Lydia Davay, cineaste cinema / Roger De Broux, journaliste / Claude Daras, députée Ecolo / André Darteville, jour-
 naliste / Paul Davay, homme / André Delcourt, Pdt. Vie Feminine / Marie Denis, écrivain / Renaud Denuit, journaliste / Roel-
 Lige belge Dr de l'Homme / Jean Delfosse, dir hon. La Revue Nouvelle / Jacques Delcourt, Prof UCL / Olivier Deleuze,
 député Ecolo / Tony Dhanis, économiste / Willem Deswarte, avocat / Conrad Detrez, écrivain / Jean Du Bosch,
 D'Haese, sculpteur / Rene De Schutter, journaliste / Pierre Galdand, secr gen CSC / Henri De Raedt, vic gen diocese
 Malines-Bxl / René Dubie, journaliste / Jacques-ivan Deswarte, chanteur / Jo Du St. n. artiste-peintre / Joseph Fievez, anc
 secr nat UBDDP / Josy Dufour, journaliste / Serge Flame, journaliste / Jean Flinker, journaliste / Bernard
 Estersohn, journaliste / Jose Fostier, journaliste / Robert Gillon, Pdt FGFB-Liege / Tom Goldschmidt, journaliste / Raymond Goor-
 députée / Georges Heude, journaliste / Ghislain Hiance, ancien député / Claire Huijoul-Lagneau, conseiller
 Focroulle, musicien / Jose Fostier, journaliste / Robert Gillon, Pdt FGFB-Liege / Tom Goldschmidt, journaliste / Raymond Goor-
 Pour / Michel Grandorge, avocat / Jean-Louis Lizin, journaliste / Angélique Ionatos, artiste / Madeleine Jacquemotte, professe
 Chanoin / Stephane Hautfenne, sénateur conservateur / Rosine Lewin, membre BP du PCB / Françoise Palange, journaliste / Daniel-Remacle, Pres
 journaliste / Jean-E. Humblet, sénateur ULB / Anne-Marie Lizin, journaliste / Angélique Ionatos, artiste / Madeleine Jacquemotte, professe
 communal / Jean-E. Humblet, sénateur ULB / Anne-Marie Lizin, journaliste / Angélique Ionatos, artiste / Madeleine Jacquemotte, professe
 Jean-Jacques Jespers, journaliste / Jacques Ledoux, journaliste / Angélique Ionatos, artiste / Madeleine Jacquemotte, professe
 Koeng Prof Conservatoire Bxl / Henri Lepere, journaliste / Victor Monnom, éditeur / Françoise Palange, journaliste / Daniel-Remacle, Pres
 Jacquy Laurent, réalisateur / Simonne Traey, violoniste BRT / G Trussart, sénateur Ecolo / Henri Sonet, journa-
 Lepaige, journaliste / Anne-Marie Lizin, journaliste / Angélique Ionatos, artiste / Madeleine Jacquemotte, professe
 MOC / Marcel Liebman, prof ULB / François Roets, secr gen CGSP-RTBF / Alphonse Rigaux, journaliste / Marie Vanbreuseghem, jour-
 werkleider-lector KUL / François Roets, secr gen CGSP-RTBF / Alphonse Rigaux, journaliste / Marie Vanbreuseghem, jour-
 Pierre Mertens, chef travaux ULB / André Monnom, éditeur / Françoise Palange, journaliste / Daniel-Remacle, Pres
 Françoise Monbaliu, secr redaction / André Monnom, éditeur / Françoise Palange, journaliste / Daniel-Remacle, Pres
 aux Namur / Jacques Nagels, député PCB / Leo Neels, maître conf KUL / Jose Nobre Correia, maître conf ULB /
 Georges Jr Octors, musicien / Maurice Olender, historien des religions / Maggy Rayet, journaliste / Henri Sonet, journa-
 Pierson-Claudy Renard, chanteur / Jean-Louis Lizin, journaliste / Angélique Ionatos, artiste / Madeleine Jacquemotte, professe
 JCB / Claude Renard, chanteur / Jean-Louis Lizin, journaliste / Angélique Ionatos, artiste / Madeleine Jacquemotte, professe
 Ringelheim, juriste / Robert Salmon, prof ULB / Emmanuel Servais, religieux / P Signst, sénateur Ecolo / Henri Sonet, journa-
 J Salmon, Pres ABJD / P Salmon, prof ULB / Emmanuel Servais, religieux / P Signst, sénateur Ecolo / Henri Sonet, journa-
 liste / Roger Somville, prof univ / CJC-CGAL / Françoise Palange, journaliste / Daniel-Remacle, Pres
 Andre Tihon, prêtre, prof univ / CJC-CGAL / Françoise Palange, journaliste / Daniel-Remacle, Pres
 gen MCP / Marthe Van Demeulebroeck, professeur / Edith Vandervelden, journaliste / Martine Vanbreuseghem, jour-
 naliste / Marthe Van Demeulebroeck, professeur / Edith Vandervelden, journaliste / Martine Vanbreuseghem, jour-
 Vandoorne, secr gen CJC / Louis Van Geyt, Pres PCB / Rachel Van Hecke, violoniste RTBF / Suzanne Van Roke-
 ghem, fondatrice de Voyelles / Pierre Van Roye, sénateur Ecolo / Jules Vercaigne, sénateur PCB / Georges Wiem-
 cheval, photographe / Jeanne Vercheval, fondatrice de Voyelles / Jacques Verendeels, journaliste / Joseph Wiem-
 resp Pastoraie ouvrière Bxl / Willy Wolsztajn, artiste-peintre / Jeanine Wynants, Pdt MOC / Chris Yperman, écrivain

Les nouvelles signatures
peuvent être adressées à OBJECTIF 82
37, rue de la Poste, 1030 Bruxelles.
Versements : compte 001-0824325-95.

PUNISSEZ MARTENS-GOL : ABONNEZ-VOUS



L'abonnement annuel (10 livraisons) : 600 F
L'abonnement « jeunes » (moins de 25 ans) : 300 F
Etranger : 700 F
Soutien : F.

ADRESSE : 40, rue des Foulons, 1000 Bruxelles
Téléphone : (02)512.07.04
CCP 000-0188745-80 de la Fondation J. Jacquemotte.

Auteur-éditeur responsable et correspondance
Rosine Lewin/rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 18-2C, 1000 Bruxelles

70 F